

Lettres anonymes de menaces

Le maire Francoeur sous la protection de la police

Par Michel Jolicoeur

Depuis mardi de la semaine dernière, le maire de Beauharnois Monsieur Paul E. Francoeur est escorté d'un policier dans tous ses déplacements et une auto-patrouille de la sûreté municipale est stationnée en permanence devant sa demeure.

C'est ce qu'a confirmé au "SOLEIL" le directeur de la sûreté municipale, Monsieur Emile Larivière.

Le gérant général de la Cité de Beauharnois, Monsieur Pierre Blain, bénéficie aussi de la protection de la police, tandis que l'échevin Antonio Paquette a réduit

au minimum ses sorties officielles. Ces mesures ont été rendues nécessaires à la suite de la réception aux domiciles du maire Francoeur et de l'échevin Paquette de lettres anonymes de menaces. Le directeur de police a refusé de divulguer le contenu de ces lettres soulignant toutefois que "les menaces étaient assez dangereuses pour faire bouger le service de police et nécessiter la surveillance des personnes visées."

En fait, ces menaces ont été proférées en utilisant des caractères d'imprimerie de jour-

naux. On croit qu'elles ont rapport à la controverse entourant les projets à réaliser au Centre Communautaire et au Collège St-Viateur. Une enquête a été instituée par la sûreté municipale de Beauharnois, en collaboration avec la sûreté du Québec de Valleyfield et le bureau des enquêtes criminelles de la S.Q. à Montréal.

Le maire Francoeur aurait reçu une lettre de menaces, mardi dernier. Quant au conseiller Paquette, trois lettres du genre lui sont parvenues par courrier postal au cours des dernières

semaines.

L'enquête menée dans cette affaire a aussi permis de constater que le gérant général Blain était aussi visé par ces menaces. Elles auraient été proférées par une seule et même personne, car toutes les lettres se ressemblent. Les menaces visent également les épouses du maire et du conseiller Paquette.

Interrogé sur ces lettres anonymes, le maire Francoeur s'est refusé à tout commentaire, soulignant qu'il était du ressort du service de police de commenter les enquêtes policières.



Depuis plus d'une semaine, une voiture-patrouille de la police est stationnée devant la demeure du maire Francoeur et le premier magistrat est escorté d'un policier dans tous ses déplacements.

Ces mesures ont été prises à la suite de l'envoi de lettres anonymes de menaces. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Carnaval Baie des Neiges

Les organisateurs déçus par certains politiciens

par Normand Morand

"Nous voulions que le Carnaval Baie des Neiges soit apolitique et le moins commercial possible. Nous avons réussi et nous en sommes fiers. Ce n'était pas dans notre intérêt de politiser ces festivités. Ainsi, nous trouvons regrettable que des politiciens semblent vouloir critiquer le travail qui a été fait. Le carnaval a été organisé par 43 organismes qui se sont impliqués et nous estimons qu'au moins 15.000 personnes ont participé aux différentes activités. De plus c'est une corporation privée à but non lucratif qui a organisé le carnaval."

Voilà en substance ce que déclaraient cer-

tains membres du comité organisateur lors d'une entrevue accordée au SOLEIL. On se rappelle que les conseillers Adrien Lefebvre et Jean-Claude Garand ont remis en question lors de la dernière assemblée du conseil certains aspects de l'organisation des festivités. Par ailleurs, certains organisateurs ont fait remarquer que le maire Mme Marcelle Trépanier leur avait signifié son désaccord quant à certaines facettes de l'organisation. Ainsi, lors du banquet de clôture, le premier magistrat n'aurait pas dissimulé sa déception et elle en aurait fait part à plusieurs personnes. DEFICIT

Au moment de l'entrevue, il était impossible de savoir si le carnaval se soldait par un déficit ou non. Toutefois, 5.078 macarons avaient été vendus et payés alors que 1.606 étaient encore en circulation.

"Ce serait embêtant pour bien des gens s'il n'y avait pas de déficit" a déclaré le directeur du Service récréatif et communautaire M. Yvan Desrosiers. "Nous serions les premiers surpris car des organismes ont bénéficié du budget du carnaval pour organiser des activités sans qu'il n'en coûte un cent à leurs membres" a ajouté le directeur qui agissait comme trésorier au sein du comité



Trois des organisateurs du Carnaval Baie des Neiges, Denise Lauzon, Robert Sauvé et Gilles Mailloux. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

organisateur.

Quant à la participation de ses employés de son service, M. Desrosiers estime qu'ils ont rendu des services à la population et qu'ils se sont impliqués comme lors des régates, de la fête nationale, des congrès divers, etc.

"Il faut noter que les employés du service récréatif et communautaire ont travaillé bénévolement en soirée et lors des fins de semaine du carnaval. Outre le temps normal, j'estime que chacun des employés du service a consacré bénévolement 97 heures au carnaval pendant la durée de celui-ci" a précisé M. Desrosiers.

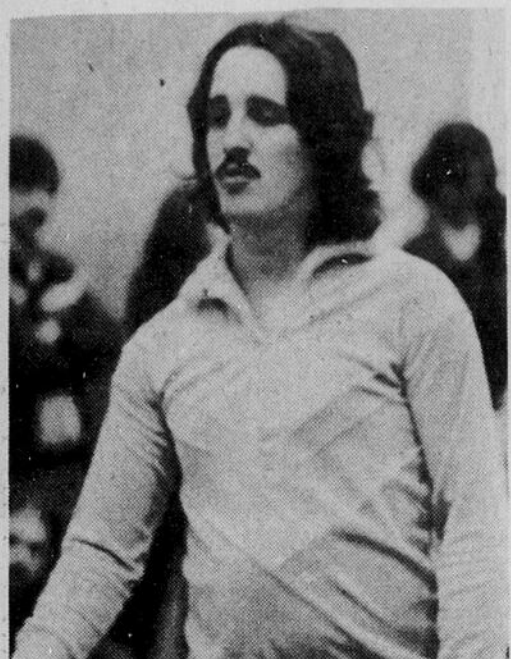
Pour Denise Lauzon,

l'une de ces employées, elle notait qu'il s'agissait pour les membres du personnel d'une occasion de s'impliquer dans le milieu et de travailler avec et comme des bénévoles. "Trop souvent, les bénévoles nous reprochent d'être payés. Voilà, nous avons fourni la preuve de notre bonne volonté" a ajouté Mme Lauzon.

De l'avis du coordinateur Robert Sauvé, le carnaval se devait de ne pas être professionnalisé. Ainsi, malgré la présence massive des fonctionnaires du service récréatif et communautaire, le carnaval était laissé entre les mains des organismes bénévoles. "Ce fut une fête de quartier à l'échelle de la ville" a lancé M. Sauvé.

Enfin, le président Gilles Mailloux n'a pas été tendre quand il a déclaré: "Si les conseillers Lefebvre et Garand avaient participé au carnaval comme les autres membres du conseil, cela aurait fait 15.000 personnes au lieu de 15.000".

Rappelons que les organisateurs du carnaval tiendront le 4 mars prochain à la Polyvalente Baie St-François un spectacle de mode afin de combler le déficit du carnaval tout simplement d'amasser des fonds en vue des festivités de 1982. "C'est une façon positive de voir les choses à fait remarquer M. Sauvé."



M. André Boyer, seul survivant de la tragédie qui est survenue le 26 août 1980 à l'usine des Produits Chimiques de Valleyfield, était bien sûr l'un des principaux témoins entendus lors de l'enquête du commissaire aux incendies qui a débuté jeudi dernier au Palais de justice de Valleyfield. (voir compte-rendu p. D-1) (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Avis

Vous trouverez dans cette édition du Soleil du St-Laurent des cahiers spéciaux d'annonce de:



Avis

à nos annonceurs

Veuillez prendre note....

Que l'heure de tombée pour les annonces commerciales est 17:00 heures le lundi après-midi.

Votre collaboration serait grandement appréciée.

La Direction

Jeux du Québec

2,000 jeunes envahiront la Cité des Jeunes de Vaudreuil en fin de semaine

Par Michel Jolicoeur

Le campus de la Cité des Jeunes de Vaudreuil bourdonnera d'activités en fin de semaine alors que seront présentées les finales régionales des Jeux d'hiver du Québec. Compétitions sportives et activités culturelles s'enchaîneront dans un feu roulant pendant près de 48 heures et 2.000 jeunes sont attendus.

Quelques finales régionales, en basketball, handball et ski alpin se sont déroulées en fin de semaine dernière, mais le boom des finales régionales aura vraiment lieu en fin de semaine alors que des athlètes seront à l'oeuvre dans une quinzaine de disciplines. A l'issue de cette fin de semaine, il ne restera plus qu'à tenir la finale régionale de ski de fond, prévue pour le 14 février à Pincourt.

Ces finales régionales permettront de sélectionner l'équipe de 200 athlètes du Sud-Ouest qui participera à la finale provinciale des Jeux d'Hiver à Victoriaville du 27 février au 8 mars. Ce n'est pas tant cet aspect qui retiendra l'attention en fin de semaine, mais bien le fait que 2.000 jeunes de la région Sud-Ouest se retrouveront sur un même site pour participer à la grande fête des Jeux du Québec.

Cette grandiose fin de semaine des finales régionales débutera vendredi soir au Centre Culturel de la Cité des Jeunes. Une cérémonie d'ouverture est prévue pour 19h alors que le



2.000 jeunes seront à Vaudreuil en fin de semaine pour participer aux finales régionales des Jeux du Québec. Ce sont tous des "Champions par leur participation", comme le veut la devise des Jeux du Québec. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Choeur Vaudreuil-Soulanges interprétera la chanson thème des Jeux du Québec. De nombreux invités seront présents, il y aura quelques discours de circonstance, dont la proclamation de l'ouverture des finales régionales et le prononcé du serment des athlètes et du serment des officiels.

Vendredi soir, samedi et dimanche, toute la population du Sud-Ouest est invitée à encourager les athlètes participants aux jeux et à s'impliquer dans les diverses activités culturelles. Des compétitions sportives se dérouleront durant tout le

week-end dans les gymnases du Centre Sportif de la Cité des Jeunes, ainsi qu'à l'aréna de la Cité des Jeunes et à l'aréna municipale de Vaudreuil. Parallèlement, des activités culturelles nombreuses s'enchaîneront au Centre Culturel de la Cité des Jeunes. Une seule exception, au cours de la fin de semaine: les compétitions de curling seront présentées samedi et dimanche au club de curling de Hudson.

La devise des Jeux du Québec est: Champion par ta participation. Quelque 2.000 jeunes

mettront en pratique cette devise en fin de semaine. Les parents qui accompagneront ces

jeunes seront aussi des Champions par leur participation, de même que tous ceux et celles qui

seront impliqués dans les activités culturelles et toutes les personnes qui les encourageront en

assistant à ces activités. Et toi? Seras-tu Champion par ta participation?

Mercuriades '81

Deux finalistes de Valleyfield

par Normand Morand

Deux entreprises de Valleyfield apparaissent parmi les cent (100) finalistes des Mercuriades 81 organisées par la Chambre de Commerce de la province de Québec. Il s'agit des Consultants Lapointe, Beauchamp, Reynolds, Côté, Derome et Associés Inc. ainsi que de la Boucherie Tinus.

Un total de 434 entreprises du Québec avaient soumis leur candidature pour l'obtention d'un prix d'excellence. Une présélection a permis de retenir cent finalistes.

C'est le 6 mars prochain à l'hôtel Reine Elizabeth que le jury de onze personnes présidé par M. Pierre Laurin, directeur des Hautes Etudes Commerciales, rendra public les noms des dix-sept lauréats dans quatorze catégories différentes.

TINUS.

La Boucherie Tinus de la rue Salaberry à Valleyfield, propriété de M. Tinus Moojkind, ex-président de la Chambre de Commerce de Valley-

field, apparaît en compagnie de quatre autres finalistes dans la catégorie "implication communautaire" pour le soutien aux organismes bénévoles. La candidature de la Boucherie Tinus a été retenue pour sa participation communautaire locale.

Selon Mme Thérèse Nicol de la Chambre de Commerce provinciale, les autres finalistes dans cette catégorie sont Bell Canada, Fédération des Caisses d'Entraide Economique, hôtel Reine Elizabeth et Restaurants McDonald du Canada.

Rappelons que M. Moojkind avait été nommé "bénévole de l'année" en septembre dernier lors du Gala des Personnalités organisé par la Chambre de Commerce de Valleyfield.

LAPOINTE ETC.

Quant aux Consultants Lapointe, Beauchamp, Reynolds, Côté, Derome et Associés Inc., ils sont finalistes dans la catégorie "entreprise de service." Leur candidature a été retenue

pour l'amélioration et la croissance de leurs services.

Les quatre autres finalistes dans cette catégorie sont: Groupe Conseil S.M. Inc. de Sherbrooke (ingénierie), Laperrière et Verreault Inc. de Trois-Rivières (service en instrumentation), Marché G.P. Inc. de Mont-Joli (alimentation) et Québec-Téléphone de Rimouski (télécom-

munications). La firme de consultants de Valleyfield avait été nommée "entreprise de l'année" en septembre dernier lors du Gala des Personnalités.

CHATEAUGUAY.

Dans la région de Chateauguay, le Centre maraîcher Eugène Guinon Jr. est finaliste dans la catégorie "entreprise de production primaire."



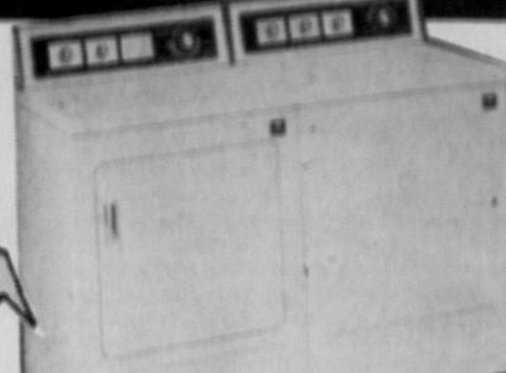
Lors du Gala des Personnalités, M. Tinus Moojkind avait reçu la plaque le nommant "bénévole de l'année" en compagnie de son épouse Lise et de son fils Sylvain.

Sinray

Meubles
Larry Sinray

39 GRANDE-ILE VALLEYFIELD 373-1222

Laveuse et sècheuse Kelvinator



Les 2 morceaux

\$699

(NON TEL. GUILLESTRE)

L'ajusteur "expert" à 10 ans de son métier vous assure la pose d'un nouveau système de chauffage au sol en polyuréthane et en béton. Le distributeur d'agencement vous garantit la pose de votre système de chauffage au sol en polyuréthane et en béton. Le distributeur d'agencement vous garantit la pose de votre système de chauffage au sol en polyuréthane et en béton.

Le filtre à charbon est installé dans l'unité de la pompe à chaleur. Il est rempli de charbon actif et se change facilement. Les filtres à charbon actif sont remplacés toutes les semaines.

L'eau de lavage s'écoule constamment à l'extérieur. Le filtre à charbon actif est remplacé toutes les semaines. Le filtre à charbon actif est remplacé toutes les semaines.

soleil-express



Samedi soir dernier avait lieu le couronnement de la reine du carnaval de Grande-Île. Brigitte Breton a été élue. Elle apparaît en compagnie de Josée Hogue, Suzy Desmonche et Sylvie Gobeil. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

CENTRE SPORTIF ST-TIMOTHÉE

Les personnes intéressées à louer des heures de glace au Centre Sportif St-Timothée pour la saison d'été 1981 sont priées de réserver le plus tôt possible afin d'avoir un meilleur choix. Vous pouvez signaler 373-8458 pour obtenir de plus amples informations.

DANSE POUR JEUNES

Tous les jeunes de 13 à 18 ans sont invités à aller danser à la salle communautaire du Centre Sportif St-Timothée, tous les vendredis soirs à compter de cette semaine.

CLINIQUE DE SANG

Le président de la Corporation du Centre Sportif St-Timothée, M. Germain Giroux, sera le président honoraire de la clinique de donneurs de sang qui aura lieu lundi le 23 février prochain à l'aréna de St-Timothée. Les organisateurs espèrent recueillir 150 chopines de sang au cours de cette clinique.

SONDAGE RADIO-PHONIQUE

Dans le cadre d'une ligne ouverte à la station radiophonique locale, jeudi dernier, les gens de Beauharnois ont été invités à exprimer leur

opinion au sujet de la démolition du Centre Communautaire. Parmi les appels reçus à CFLV, 17 étaient en faveur de la démolition et 16 contre. La veille mercredi dernier, le maire Paul Francoeur était l'invité de CFLV dans le cadre d'une autre émission de ligne ouverte qui portait également sur toute cette question du Centre Communautaire et de sa démolition pour permettre la construction de H.L.M.

TROIS VOLS.

Trois vols par effraction dans des résidences ont été signalés dimanche à Valleyfield. Deux maisons de la rue Jeanne-D'Arc ont été visitées ainsi qu'une demeure du Boulevard du Havre. Bijoux et caméra ont été volés. Par ailleurs, les policiers municipaux ont couvert quatorze accidents de la circulation. De ce nombre, un seul a causé des blessures à une personne. Elle a pu réintégrer son foyer après traitement au Centre hospitalier.

DUPONT.

Du Pont Canada a annoncé une diminution de ses bénéfices malgré une augmentation de ses ventes. Le président de la compagnie Ted Newall a fait remarquer qu'il n'avait pas été possible

d'augmenter suffisamment les prix de vente pour contrebalancer la hausse constante des coûts et des dépenses.

ROUE LIBRE ASTRALÉ.

Un nouvel organisme verra le jour prochainement à Valleyfield et dans la région. Il s'agit de la Roue libre Astrale, un club cycliste. De plus amples informations concernant cet organisme devraient être dévoilées jeudi dans le cadre d'une conférence de presse qui se tiendra au Cegep de Valleyfield.

CONFERENCE COUPLES.

Une conférence à l'intention des couples aura lieu mardi le 17 février à 20 heures à l'école Marie-Rose de St-Timothée. Tous les couples intéressés sont les bienvenus. Pour informations, composez 371-7115.

ST-VINCENT DE PAUL.

Les résidents du Centre d'accueil St-Vincent de Paul désirent remercier le Fil d'Argent et les Amants de la Chanson pour les spectacles présentés à cet endroit dans le cadre du Carnaval Baie des Neiges. Merci également pour la spectacle offert par la chorale de Melocheville.

BRAVO AUX MONTEURS.

Nous reproduisons ici quelques lignes publiées dans l'Hydro-Presse Richelieu au sujet des monteurs, ces hommes qui doivent grimper dans les poteaux, peu importe la température. "Par des froids de moins 30 C avec le vent; moins 54 C), changer un

transformateur pour rétablir le service chez un abonné, ce n'est pas une partie de plaisir. Pour installer au bout d'un poteau un transfo qui vous gèle les mains, en vous faisant gélifier le visage par un vent glacial, dites tout ce que vous voulez, mais ça prend autre chose qu'un salaire: ça prend du cœur au ventre!"

CANAL SOULANGES.

Une rumeur circule actuellement à l'effet que le candidat libéral dans Vaudreuil-Soulanges Daniel Johnson Jr s'intéresserait à la réouverture du canal Soulanges. Fera-t-il de ce projet son cheval de bataille dans le cadre de la prochaine campagne électorale? Quant au comité pour la réouverture de cette voie d'eau, il espère que des développements surviendront bientôt.

CANNE BLANCHE.

Du 1er au 7 février, c'est la Semaine de la Canne Blanche. La population est invitée à porter une attention particulière à ces personnes handicapées que sont les aveugles. Le Club des Aveugles de Valleyfield veut profiter de cette semaine pour sensibiliser la population aux problèmes éprouvés par les aveugles.

FESTIVAL ST-TIMOTHÉE PAROISSE.

Tous les résidents de St-Timothée Paroisse sont invités à venir s'amuser à l'aréna de St-Timothée le samedi 21 février. 1 h à 3 h - Partie de BAL-LON-BALAI - Equipes hommes et garçons, Equipes femmes et filles

3 h à 5 h Patinage libre pour tous les âges entrecoupé de jeux des plus intéressants.

Le Comité des Loisirs Nitro Inc, a réservé l'Aréna pour tout l'après-midi, des activités pour toute la famille. Viens-tu? Prix d'entrée \$1.00 pour les 18 ans et plus.

SALAIRE DES DEPUTES.

Un simple député touchera en 1981 des émoluments de \$33,110 en comparaison de \$31,236 l'an dernier. Il s'agit d'une augmentation de 6%. A ce salaire s'ajoute une allocation non imposable de \$7,500 dont le député peut disposer à sa guise.

Quant aux ministres et au chef de l'opposition, ils toucheront cette année \$63,690 par rapport à \$61,816 en 1980. Le premier ministre recevra par sa part \$76,153 au lieu de \$72,936 qu'il touchait l'an dernier.

ESCADRON 729.

L'Escadron 729 Salaberry inaugurera son nouveau local à l'aréna du Cegep de Valleyfield jeudi le 12 février. Les officiers, le comité civil et les cadets accueilleront des invités spéciaux à cette occasion.

\$100. POUR DESROSIERS.

Le directeur du service récréatif et communautaire de Valleyfield M. Yvan Desrosiers s'est enrichi de \$100. dimanche soir alors qu'il participait au bingo hebdomadaire de la paroisse St-Esprit. C'était la première fois que M. Desrosiers prenait part à une telle activité. Songerait-il maintenant à organiser des bingos sur le palier municipal?

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

C'est aujourd'hui qu'est publiée l'offre d'emploi pour le futur directeur du développement économique de Valleyfield. On sait que ce directeur agira comme commissaire industriel et qu'il assumera la présidence de la Société du Port de Valleyfield. Les candidatures qui seront reçues s'ajouteront d'ici

le 18 février aux neuf candidats qui ont postulé lors du premier concours tenu en décembre dernier.

membres de l'Escadron 729 Salaberry. Une soirée d'information à cet effet est prévue pour le 9 février à 19 heures au

d'histoire et vice-doyen à la recherche à la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal a édité et préfacé récem-

les voiles que deux jeunes gens de la région se sont réunis pour former le Labo-Théâtre qui est un théâtre de recherche et

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Pendant toute la durée du Carnaval Baie des



Samedi soir au Centre Notre-Dame de Bellevue, la ville de Valleyfield rendait hommage à quatre de ses retraités. Peter Rozon a présenté une plaque-souvenir à M. Armand Carrette, commis aux chantiers (10 mai 1951) en présence du maire M. Marcelle Trépanier. Jean-Louis Bertrand en compagnie de son épouse et de Mme le maire a honoré M. Adalbert Gaboury constable (15 juin 1947) accompagné de son épouse. Flanqué du



mairie Trépanier et de son épouse, Roger Lécuyer a remis une plaque souvenir à M. Rolland Lalonde, contremaître des parcs (15 février 1946) Mme Lalonde est à ses côtés. Mme Trépanier et Jean-Claude Garand ont honoré M. René L'Eriger, menuisier aux opérations (27 avril 1971) Mme L'Eriger et Mme Jacqueline Rozon assistent à la scène. (Photos Le Soleil-Jacques Smith)

RENOUEMENT CONJUGAL.

Il y aura rencontre du Renouement conjugal mercredi le 11 février à 20 heures au Centre communautaire du Parc Sauvé. Par ailleurs, il y aura week-end souvenir pour les couples qui veulent se rapprocher davantage les 6, 7 et 8 mars. Pour informations, Martine et Jacques Lebel à 371-2452.

AGE D'OR BELLERIVE.

L'Age d'Or de Bellerive organise une soirée de la St-Valentin samedi le 14 février à 20 heures au Centre des loisirs de Bellerive. Les membres et membres amis sont invités. Un buffet sera servi et l'orchestre de Bertrand Lefebvre fera les frais de la musique. Aucun billet ne sera disponible à la porte. Pour informations, composez 371-1569, 373-1298 ou 373-5060.

CARDIO-VASCULAIRES.

Une clinique de dépistage et de prévention des maladies cardiovasculaires débutera mardi le 17 février au C.L.S.C. 110 Chemin Larocque à Valleyfield à 18 heures. A Beauharnois, la même clinique débutera le jeudi 19 février. C'est tout à fait gratuit.

PAS POUR LAURIN.

Non, Roger Laurin ne posera pas sa candidature au poste de directeur du développement économique de la ville de Valleyfield. M. Laurin a lui-même mis fin à cette rumeur qu'il qualifie de "farfelue". Il considère que tout fonctionne bien en tant que comptable et il ne compte pas devenir fonctionnaire.

CLINIQUE DE PUE-RICULTURE

Mardi le 10 février, de 2 à 4 heures, Valleyfield, Services des soins préventifs, 106 St-Jean-Baptiste. Mercredi, le 11 février, de 10 à 11 heures, Sacré-Coeur, sous-sol de l'église. Mercredi, le 11 février, de 130 à 3 heures, St-Zotique, hôtel de ville.

BONS COPAINS

Le président Lucien Leroux du Club des Bons Copains Inc. invite tous les membres actifs à la soirée annuelle qui se tiendra au sous-sol de l'église de Bellerive le 7 février à compter de 20 heures.

ANCIENS CADETS

Un tournoi de golf aura lieu l'été prochain à l'intention des anciens

Club Tourist. Pour obtenir de plus amples informations, communiquez avec André Asselin à 371-5179.

SACS DE SABLE ST-ESPRIT

La ligue de sacs de sable de St-Esprit organise une soirée dansante pour la St-Valentin, avec orchestre de 5 musiciens, samedi, le 14 février à 8 heures, au sous-sol de l'église St-Esprit à Valleyfield. Prix d'admission \$3.00 par personne. Permis R.A.Q. Bienvenue à tous.

FERMIERES DE BELLERIVE

Le Cercle des fermières de Bellerive a repris ses activités. Les cours sont dispensés tous les mardis de 13 à 16 heures; il s'agit d'artisanat. La semaine dernière, la salle était comble. La prochaine réunion aura lieu le 11 février. Les concours du mois sont: couture, pantalons pour hommes; tissage, napperons 5 morceaux; art culinaire, 5 beignes.

S.S.J.B. BEAUHARNOIS

La Société St-Jean-Baptiste de la section St-Clement de Beauharnois organise une soirée dansante samedi le 7 février à la salle de l'école St-Paul. L'orchestre les Aigles d'Or assumera les frais de la musique. Un goûter sera servi.

ART ORATOIRE

Le Club Optimiste de Valleyfield tenait mardi dernier, son concours d'art oratoire. Les deux gagnants ont été Patrice Bourgoin, 14 ans et Nathalie Socqué, 12 ans. Il appert que la qualité des participants l'a emporté sur la quantité. Félicitations aux gagnants.

MOTONEIGES

Le Grand Prix Vaudreuil-Soulanges de motoneiges aura lieu le 15 février prochain. Ces compétitions s'inscrivent dans le cadre du Festival de la motoneige.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Tous les couples de 20 à 35 ans intéressés par la Commission de santé et de sécurité au travail ou ayant subi des blessures au travail peuvent communiquer avec Fernand à 371-8465 ou William à 373-2746. Il s'agit d'organiser ensemble le bien-être des couples concernant les loisirs, la santé, les finances et l'éducation.

JEAN-PIERRE WALLOT

M. Jean-Pierre Wallot, originaire de Valleyfield, professeur titulaire au département

ment un livre intitulé: "Mémoires d'un bourgeois de Montréal". Il s'agit de la vie du marchand de fourrures Joseph-Edmond McComber.

GARDE CHAMPLAIN

La Garde Champlain organise une soirée de la St-Valentin qui aura lieu le 14 février au sous-sol de l'église Sacré-Coeur. L'admission a été fixée à \$3.00. Il y aura orchestre et permis de la S.A.Q. Toute la population est cordialement invitée.

ONE-MAN-SHOW

C'est avec du vent dans

d'exploration. Après plusieurs mois de travail, ils sont maintenant en mesure de vous livrer le fruit de leurs recherches. Cela se traduira par un "one-man-show". Ce sera interprété par Benoît Aumais qui est aussi l'auteur des textes et mise en scène par Pierre Parisien. Ce spectacle sera donné du 17 au 21 février au Théâtre de Poche du CEGEP de Valleyfield. Surveillez les prochains communiqués afin d'en savoir plus long sur cet événement culturel dans la région.

Neiges, l'éclairage extérieur du Centre communautaire du Parc Sauvé (Café Baie des Neiges pour la circonstance) ne fonctionnait pas. Coïncidence, dès lundi le 26 janvier, lendemain de la journée de clôture du carnaval, la lumière est revenue et lundi soir le Centre communautaire brillait de tous ses feux...

Ce n'est qu'une constatation effectuée par certains membres du comité organisateur du carnaval.



Lors du souper mensuel de janvier des membres du Club d'administration industrielle de Valleyfield, M. Michel Caron, comptable était le conférencier- invité. Une plaque souvenir lui a été présentée à l'issue de sa causerie qui a porté sur les modifications touchant les déclarations d'impôt des particuliers pour l'année 1980 et sur l'évolution de la profession comptable au Québec. On remarque dans l'ordre sur la photo Messieurs René Boulanger, Michel Caron, le président Claude Painchaud et Monsieur Claude Pelletier. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

JEUDI 19 FEVRIER NOUVEAU DISCO-PAMALOU

POISSONNERIE R. LANCTOT INC.

FRUITS DE MER-IMPORTATION



EPERLAN FRAIS

99¢

LB

FILET DE SOLE

\$3.69

LB

CREVETTES PELEES DECORTIQUEES

\$8.99

LB

67 LASNIER VALLEYFIELD 371-8446

VICTORIA

METRO LANCTOT

POISSONNERIE LASNIER

ST-LOUIS

CHÉMIN LAROCQUE

COSETTE

DU MARCHE

Pour tout le mois de Février

DU LUNDI AU MERCREDI

1 VERRE DE VIN GRATUIT

avec chaque repas complet

MENU DU JOUR DU LUNDI AU VENDREDI

Souper de la St-Valentin

SAMEDI 14 FEVRIER

Souper à la Chandelle

avec menu spécial

pour réservations 371-9311

Maison Du Spagheltti

47 ST-THOMAS VALLEYFIELD 371-9311

MARCEL BEAUDOIN
RAYMOND DARBOUR, props.

Bière et vin

Projet de complexe à Valleyfield

Protocole d'entente entre la Cité, le Cégep et la Commission Scolaire

Par Michel Jolicoeur

A moins d'imprévu, un protocole d'entente interviendra entre la Cité de Salaberry de Valleyfield, la Commission scolaire et le Cégep concernant le projet de complexe ou de

centre communautaire, culturel, artistique et sportif de Valleyfield. C'est ce qui ressort de la dernière réunion du comité de coordination du projet tenue lundi matin sous la présidence de M. Jean-Marie Larivière. Ce comité regroupe des in-

tervenants des trois corps publics ainsi que des représentants de la Chambre de Commerce locale, du Service Régional des Loisirs et quelques autres personnes ressources. Déjà les autorités de la Commission Scolaire de

Valleyfield ont entériné lundi soir le protocole qui permettra la création d'une Corporation. Cette corporation pourra administrer tous les équipements de loisirs qui lui seront remis par la Cité, le Cégep ou la Commission

Scolaire. Les autorités du Cégep doivent approuver ce protocole d'entente, lors d'une assemblée spéciale du conseil d'administration qui aura lieu demain soir (jeudi). Quant aux autorités de Salaberry de Valleyfield, elles doivent se prononcer sur le sujet lors de l'assemblée régulière du conseil, prévue pour lundi prochain.

La résolution adoptée par la Commission scolaire et qui ressemble en tout point à celles qu'auront à évaluer les autorités du Cégep et de la Ville se lit à peu près comme suit: "Que la Commission scolaire de Valleyfield appuie la formation d'une corporation dans le but (1) d'offrir des programmes rationnels en services communautaires, culturels et sportifs; (2) d'administrer les services, les

équipements et immeubles que chaque partie ou tiers confiera à la corporation; (3) de doter la corporation d'équipements et d'immeubles additionnels nécessaires au développement communautaire, culturel, artistique et sportif et (4) d'acquiescer les ressources humaines nécessaires à son bon fonctionnement."

En somme, cela veut dire qu'une fois la corporation créée, le Cégep pourrait très bien lui remettre l'arena pour qu'elle l'administre, la Commission scolaire pourrait remettre à cette corporation ses gymnases pour qu'elle les administre après les heures de cours, etc...

LA QUESTION DU GYMNASSE DU CEGEP

Concernant le gymnase du Cégep que l'on veut

conserver malgré la construction prochaine d'un gymnase double, le président du C.A. du Cégep, Reynald Savage, le directeur général Alphonse Caron et le directeur des équipements Marcel Thiébaud se sont rendus à Québec lundi.

Ils ont présenté aux fonctionnaires du ministère de l'éducation les plans complets des travaux et des coûts que nécessiterait la conservation du gymnase et son jumelage avec le gymnase double qui sera construit.

Une évaluation préliminaire laissait croire qu'il en coûterait environ \$212,000 pour conserver le gymnase évalué à \$900,000 mais les plans complets indiquent qu'il en coûterait en fait \$321,000. Les fonctionnaires à Québec

ont répondu qu'ils n'avaient pas le pouvoir d'autoriser la réalisation du projet, car il se situe en dehors des normes du ministère. Compte tenu cependant de l'appui au projet de la Chambre de Commerce et du Conseil de Ville de Salaberry de Valleyfield, le dossier n'a pas été fermé et il a été transféré directement au Ministère de l'Éducation Camille Laurin.

Le dossier ne relève maintenant plus des fonctionnaires, mais d'une décision politique du ministre

LA CHAMBRE DE COMMERCE DEMEURE

Les représentants de la Chambre de Commerce de Salaberry de Valleyfield avaient menacé la semaine dernière de se retirer du comité de coordination du complexe

à Valleyfield, si le dossier dans son ensemble ne progressait pas.

A la suite des derniers développements, le président de la Chambre, M. Pierre Beauchamp, a déclaré au "SOLEIL" que son organisme continuerait d'être représenté au sein du comité. "On aimerait que ça aille plus vite, mais il faut quand même être patient. Déjà si un protocole d'entente intervient pour la formation d'une corporation, ce sera un gros pas de fait, car cela fait des années qu'on attend ça. Il n'en demeure pas moins que ça va prendre plus que ça pour que nous soyons satisfaits. Nous avons proposé un échéancier de travail et nous espérons toujours qu'il sera accepté par les divers intervenants dans le dossier", a expliqué M. Beauchamp.

La Coop de récupération a cessé ses opérations



Le ministre de l'Environnement Marcel Léger avait procédé à l'inauguration de la Coopérative de récupération et de recyclage de Valleyfield. Il était accompagné de la secrétaire du député Lavigne Mme Jocelyne Hudon et du président du conseil d'administration à ce moment-là, M. Jean-Paul Lalonde. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

par Normand Morand.

La Coopérative de récupération et de recyclage de Valleyfield a cessé ses opérations il y a une dizaine de jours. C'est ce qu'a confirmé au SOLEIL le président de cette coopérative qui fonctionnait depuis janvier 1979, M. Michel Lebreton.

Un coût d'opération trop élevé conjugué à un marché du papier qui s'est écroulé depuis les grèves qui ont touché ce secteur ont entraîné des difficultés financières plaçant la coopérative dans une situation de faillite.

"Nous attendons que nos créanciers nous mettent en faillite" a déclaré le président du conseil d'administration en soulignant que le plus

important prêteur était la Caisse d'Economie Salaberry.

Au moment de cesser ses opérations, la coopérative employait quatre personnes. Deux autres membres étaient en chômage depuis quelque temps.

De l'avis de M. Lebreton, l'entreprise aurait été viable si elle n'avait pas contracté tant d'emprunts. "La coopérative doit payer des machines qui ne sont plus utilisées. Nous sommes tombés dans un piège en voulant trop diversifier notre champ d'activités. Il nous aurait fallu concentrer notre travail sur un moins grand nombre de produits recyclables" a commenté

le président.

Notons que la coopérative récupérait et recyclait du papier, du verre et du carton. Malgré la cessation des activités de la coopérative, la récupération du papier se poursuit à Valleyfield et les personnes intéressées à offrir du vieux papier (journaux) peuvent composer 373-8089.

Rappelons que la Coopérative de récupération et de recyclage de Valleyfield avait obtenu deux subventions dans le cadre du programme Opération Solidarité Économique (OSE). Les montants versés avaient été de \$74,700, et de \$75,000.

M. Lebreton exprime

Importante saisie de drogues par la G.R.C.

par Normand Morand

Une importante quantité de drogues a été saisie et deux individus ont été arrêtés dans la nuit de lundi à mardi dernier vers 2 heures sur la route 20 à l'altitude de Dorion.

L'arrestation a été effectuée par les agents de la sûreté municipale de Dorion à la demande de la Gendarmerie Royale du Canada.

Les deux suspects sont originaires de la région de Cornwall. Il s'agit de Michel Lavigne, 28 ans et Ian McDonald âgé de 25 ans. Ces arrestations découlent d'une enquête menée depuis trois mois par les gendarmes Phaneuf de Long Sault et Jim Rainville du détachement de la G.R.C. de Valleyfield.

Selon le sergent Denis Dumas de la G.R.C. Valleyfield, la valeur des drogues saisies s'élève à \$43,000. Il s'agit de 5,5 kilogrammes de haschisch libanais blond (12 livres), 10,5 grammes de cocaïne, 0,6 gramme de M.D.A. (hallucinogène) et d'autres drogues qui sont actuellement soumises à l'expertise du laboratoire de Longueuil du Bureau des drogues dangereuses.

Les deux individus circulaient dans une camionnette et ils possédaient une somme de \$700, en argent liquide. Selon le sergent Dumas, ils se dirigeaient vers Moncton au Nouveau-Brunswick où ils allaient effectuer la livraison.



Les gendarmes Jim Rainville et Jacques Laramée exhibent la drogue qui était acheminée vers Moncton au Nouveau-Brunswick. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Les deux suspects ont comparu devant le juge Pierre Brassard de la Cour des Sessions de la Paix de Valleyfield sous des accusations de trafic et de possession dans le but

d'en faire le trafic. Ils ont enregistré un plaidoyer de non culpabilité et leurs enquêtes préliminaires et sur cautionnement avaient lieu mardi au palais de justice de Valleyfield.

Futurs mariés rendez vous à

La Meublière



pour un choix de meubles à votre goût

PLAN
MISE
DE COTE

aux quatre
magasins

La Meublière

PLANTE & CLAIRMONT

250 boul. d'ANJOU

CHATEAUGUAY

ancien local de
MADORE inc.

17 du Marché
Valleyfield

373-4855

22 Lambton
Ormsdown
829-2326

130 St-Laurent
Beauharnois
429-4888

VOTRE CONCESSIONNAIRE MAYTAG FAIT UNE

Vente-remboursement
MAYTAG

\$25 de remboursement par le fabricant Maytag sur les lave-vaisselles giclo-net^{MD} Maytag

Aucun autre ne lave mieux la vaisselle! • Cycle à faible consommation d'énergie pour usage quotidien • Cycle économe d'énergie avec séchage par air pulsé sans chaleur • Filtre Micro-Mesh exclusif à Maytag • Lavage par jets à trois niveaux

Le fabricant Maytag vous remboursera directement. Obtenez votre certificat officiel de remboursement en passant chez nous ou découpez-le dans nos annonces de magazines!

Vente remboursement sur tous nos lave-vaisselle Maytag.

Economisez avec les laveuses et sècheuses Maytag économes d'énergie

Laveuse
MAYTAG
DURABLE

N°1 pour leur durabilité, ce sont celles qui coûtent le moins cher de réparations et qui en ont le moins besoin. Les préférées à travers le pays! (D'après un sondage national où l'on demandait aux consommateurs la marque qu'ils aimeraient posséder.)

MAYTAG



Achetez le Maytag dont vous avez toujours rêvé maintenant

MAYTAG



FAITES VITE
POUR NE REIN
MANQUER!

Sècheuse
MAYTAG
à grand tambour

• Un succès commercial éprouvé dans les buanderies de libre service • Économes d'énergie, elles séchent en douceur les tissus infroissables et tous les tissus d'aujourd'hui • Choisissez parmi les réglages: électronique, automatique ou à minuterie • Tambour à grande capacité avec porte permettant un accès facile • Filtre à charpie accessible à l'avant et facile à nettoyer

Jeux du Québec
Région Sud-Ouest
CHAMPION PAR TA PARTICIPATION

Finales régionales:
Cité des Jeunes de Vaudreuil
6-7-8 FEVRIER 1981

Les 24 et 25 avril au Club de Curling

Troisième édition du Téléradiothon

par Michel Jolicœur

Pour la troisième année d'affilée, le club Rotary de Valleyfield s'implique dans l'organisation d'un Téléradiothon. Il aura lieu cette année les 24 et 25 avril prochain.

Le club de curling de Valleyfield sera le centre nerveux de ce Téléradiothon qui sera retransmis sur les ondes de CFLV, la station radio-phonique locale, et sur les ondes de TV-13, la station télévisée communautaire de Valleyfield.

Au cours des deux dernières années, le Téléradiothon avait exclusivement pour but d'amasser des fonds au profit de la Fondation du Cœur du Centre Hospitalier de Valleyfield.

Cette année, les objectifs ont été modifiés, étant donné que la Fondation du Cœur est maintenant bien lancée et qu'il y a aussi d'autres organismes à aider.

50% des profits du Téléradiothon 1981 seront versés au Regroupement des Handicapés Physiques et Sensoriels du Sud-Ouest, dans le cadre de l'Année internationale. 25% des profits iront à la Fondation du Cœur et 25% seront versés au profit des œuvres parrainées par le club Rotary local qui a encouragé une soixantaine d'organismes



Voici quelques responsables de l'organisation du Téléradiothon 1981: le président rotarien Me Maurice Malouin, le président du Regroupement des handicapés de la région André Théoret et le président du club l'Astragale Serge Leblanc, à l'avant. Debout: Jean-Claude Billette du comité organisateur, Pete Morrison, président du club de curling, Jean-Guy Gaudreau président de la campagne de financement 1981 de la Fondation du Cœur, Me François Renaud président du Téléradiothon et Serge Lecompte membre du comité organisateur. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

au cours des deux dernières années, dont la Cité des Arts et des Sports, les Scouts et Guides, le Camp Bosco, le Café Chrétien, le Centre du Partage, etc. Expliquant la nouvelle orientation du Téléradiothon, le président de

cette campagne, Me François Renaud, a déclaré en conférence de presse qu'il est convaincu "que les gens ne s'objecteront pas à voir se diversifier les objectifs du Téléradiothon".

D'ailleurs le Téléradiothon prendra plus d'ampleur cette année, en ce sens, qu'on tentera de rejoindre toute la population de la région. Dans une vingtaine de municipalités, des comités locaux seront mis sur pied, et dans chacune de ces municipalités, les gens pourront souscrire leurs dons à un local qui sera prévu à cette fin.

APPUI DE L'ASTRAGALE

Le club de course à pied l'Astragale a décidé à sa façon d'appuyer le Téléradiothon. Des membres du club participeront pendant 24 heures, les 24 et 25 avril, à

une course à relais. Il s'agira d'une première au Québec.

Des équipes de dix coureurs seront formées et les coureurs se relayeront à tous les milles pendant 24 heures. Chaque coureur sera commandité.

On espère recueillir par cette seule activité la somme de \$10,000 et on espère également établir un record québécois pour une course à relais en parcourant environ 250 milles. Le record aux États-Unis d'une telle course à relais est de 290 milles.

L'activité se déroulera sur la piste du Cégep de Valleyfield et on souhaite ardemment l'appui de la population pour encourager les coureurs sur place, particulièrement la nuit, car la course à relais débutera à 18h le vendredi 24 avril pour se terminer à 18h le lendemain Beau temps, mauvais temps, les coureurs devront tenir le coup. Si un coureur doit

abandonner, les neuf autres membres de l'équipe devront se relayer plus souvent et ainsi de suite. On espère former deux ou trois équipes de dix coureurs et entre autre d'obtenir la participation des 25 membres du club qui ont complété le dernier Marathon de Montréal.

AUTRES INITIATIVES

En 1980, le Téléradiothon avait permis d'amasser l'impressionnante somme de \$31,000.

Cette année, on espère faire encore mieux en raison de la régionalisation de la campagne.

Quelques initiatives permettront aussi d'ajouter de l'ampleur à l'événement.

Toutes les issues de Valleyfield seront bloquées pendant 24 heures par des membres rotariens et d'autres bénévoles et chaque

automobiliste sera invité à arborer un collier qui sera vendu à \$2.00 l'unité.

L'organisation d'un tel Téléradiothon nécessitera une armée de bénévoles, mais les membres de plusieurs organismes ont déjà confirmé leur appui à cette œuvre humanitaire.

Les 24 et 25 avril sont des dates à retenir. La population de la région pourra d'ailleurs suivre le déroulement du Téléradiothon en écoutant CFLV ou en regardant TV-13 entre 20h le vendredi 24 avril et 20h le samedi 25.

La retransmission du Téléradiothon portera surtout sur la participation des gens et sur les œuvres subventionnées, même si le côté spectacle sera conservé, mais avec moins d'ampleur. La population sera d'ailleurs invitée à se rendre au club de curling, au cours de Téléradiothon pour appuyer les organisateurs et venir porter des dons.



Deux rotariens, Pierre Leduc et René Casavant, ont accepté la responsabilité de la campagne de publicité précédant le Téléradiothon qui aura lieu les 24 et 25 avril prochains. Ils ont été surpris en compagnie du président du Téléradiothon, Me François Renaud, alors qu'ils étaient à reviser le communiqué qui a été remis aux membres de la presse régionale vendredi dernier, pour annoncer la tenue de ce troisième Téléradiothon. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Tempête de neige ou verglas

Qui décide de fermer les écoles?

par Marthe Martel

Tempête de neige ou verglas. Enfants et parents écoutent impatientement la radio: y aura-t-il ou non de l'école ce matin? Congé inattendu pour les uns et recherche d'une gardienne ou réorganisation de la journée pour les autres, voilà ce qui est contenu dans le verdict que l'on attend. Mais d'où vient ce verdict, qui prend la décision?

À la commission scolaire de Valleyfield, on procède d'une façon fort simple, a expliqué au Soleil le directeur général, M. Jean Faille. C'est le responsable du transport, M. Normand Latour (actuellement remplacé par M. Claude Paquette pour cause de maladie) qui prend la décision qui s'impose après avoir reçu des informations des différents transporteurs et avoir consulté la Sûreté du Québec ou la Sûreté municipale.

La décision doit être prise très tôt car certains autobus de Huntingdon doivent se mettre en route à 5.45 heures, a indiqué M. Faille. (Notons que c'est la commission scolaire de Valleyfield qui organise le transport à Huntingdon.) Donc, lorsqu'un des transporteurs considère qu'il serait risqué de conduire les enfants à l'école, il en avise le régisseur (responsable du transport), qui lui, s'informe de la situation auprès des autres transporteurs et des corps policiers. Une fois la décision prise, celle-ci est communiquée aux directeurs généraux (de Valleyfield et Huntingdon) et aux médias.

Étant donné l'heure à laquelle on doit prendre la décision, il se peut que celle-ci ne paraisse plus fondée, plus tard au cours de la journée, les conditions climatiques s'étant modifiées. C'est ce qui se serait passé la semaine dernière, les étudiants ayant profité d'une journée de congé qui ne semblait pas justifiée.

"Lorsque la commission scolaire décide de fermer les écoles, cette

décision prévaut pour toute la journée, compte tenu des coûts inhérents au transport des enfants en milieu de journée, du risque de devoir les retourner aussitôt arrivés et de l'existence d'une clause de la convention collective des enseignants", a expliqué M. Faille.

Mentionnons finalement qu'en cas de fermetures locales, par

exemple lors d'une petite inondation (comme ce fut le cas à l'école Hébert récemment) ou lorsque le système de chauffage d'une école est défectueux, c'est le principal de l'école qui prend la décision de retourner les enfants. Lorsque la situation est ambiguë, le principal doit consulter le directeur de l'enseignement.

Le responsable du

transport, M. Pelletier, a indiqué au Soleil que cette année, les écoles avaient dû être fermées deux fois à cause du verglas; que l'an dernier, une seule journée avait été manquée et que le maximum de journées de classes annulées à cause de mauvaise température, au cours des dernières années, étaient de quatre à cinq.



On peut s'attendre bien qu'on ait été gâté l'an dernier, à ce que la température fasse des siennes en hiver. Tempêtes de neige ou verglas signifient alors "jours de congé" pour les étudiants. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Transport scolaire à Huntingdon

par Marthe Martel

Dans une lettre adressée à la commission scolaire de Valleyfield, la commission scolaire de Huntingdon a demandé que lui soit remis son circuit de transport scolaire. Comme on sait, c'est la commission scolaire de Valleyfield, qui, depuis de nombreuses années, organise le transport des étudiants à Huntingdon.

Étant donné toutes les implications d'un tel geste et afin d'étudier plus à fond les termes de l'entente prévalant entre les deux commissions scolaires au sujet du transport, les commissaires ont décidé d'attendre a-

vant de donner une réponse.

D'autre part, mentionnons que la commission scolaire de Valleyfield a accepté d'accorder une augmentation de 8.4% des argentés destinés au transport scolaire pour l'année 1979-1980.

Une somme de \$2,009,373, était destinée au transport 1979 - 1980. Une augmentation de 8.4% c'est-à-dire, de \$168,787, étant accordée suite à un avis reçu du ministère, et une hausse de \$122,985, étant due à des modifications de circuits, la somme réservée au transport scolaire pour l'année 1980-1981 est donc de \$2,301,146.

Désaccord des commissaires

Programme en conservation de l'énergie à la polyvalente

par Marthe Martel

Ayant reçu du ministère un programme - type en conservation de l'énergie, la commission scolaire de Valleyfield a décidé de l'appliquer à la polyvalente Baie St-François et de donner le contrat à la firme André Pilon au montant de \$10,752.

L'adoption de la résolution relative à l'octroi de ce contrat a donné lieu à une discussion assez houleuse de la part des commissaires. La commission scolaire ayant reçu trois offres de services, soit une de André Pilon pour le montant ci - haut mentionné, une autre de la firme Lapointe et Beauchamps pour un montant de \$9,720, et une troisième de la firme IPICI pour une somme de \$14,650, certains commissaires se demandaient pourquoi le comité de l'équipement ne recommandait pas l'offre de services la plus basse. On se demandait également pourquoi on n'était pas allé en soumissions publiques.

Le directeur de l'équipement a indiqué qu'il était à son avis, difficile d'aller en soumissions publiques, étant donné qu'il ne s'agissait pas d'une construction, mais de l'application d'un programme. Certains commissaires ont indiqué que la firme Lapointe et Beauchamps avait offert ses services un mois après qu'André Pilon l'eut fait.

Interrogés à savoir pourquoi le Comité de l'équipement avait décidé de s'adresser d'abord à la firme André Pilon pour la réalisation du programme de conservation de l'énergie, des commissaires ont répondu que cette firme était celle que la commission scolaire avait choisi au début de l'année pour la réalisation de travaux en mécanique - électrique. Cette réponse n'a pas satisfait tous les membres du conseil, quelques-uns déclarant que l'application d'un programme en conservation de l'énergie ne constituait pas un travail d'entretien régulier. La proposition a finalement été adoptée sous division, quatre commissaires s'y opposant.

Le ministère étant prêt à accorder une somme de \$15,600, pour la réalisation du programme et le contrat octroyé à la firme André Pilon étant de \$10,752, la commission scolaire a décidé de demander la permission de consacrer la différence du montant à la conservation de l'énergie à l'école Hébert.

Étant donné le désaccord entre les commissaires concernant l'accord de cet autre contrat à la firme André Pilon, ou la demande de soumissions publiques, la commission scolaire a décidé d'attendre la réponse du ministère concernant l'utilisation de la subvention offerte pour prendre une décision.

Lettre ouverte

Merci d'un travailleur forestier

Permettez-moi de vous remercier tous, sincèrement de m'avoir reçu chez vous, lors de la grande corvée des travailleurs en forêt.

Cela n'a pas été facile pour moi de vous exposer la situation misérable que nous vivons en forêt.

Malheureusement il faut que l'on sache de quoi il s'agit, car ce

n'est pas drôle. Je remercie beaucoup le comité d'appui aux forestiers et tout ceux qui ont participé, en un mot, toute la population de Valleyfield de leurs grandes générosités, nous avons grandement apprécié. Merci encore.

Bien à vous.
Pierre Cam (Forestier)

Commission scolaire de Valleyfield

Des vacances en guise de remerciement

par Marthe Martel

Afin de souligner concrètement leur satisfaction face au travail accompli par les représentants de la commission scolaire au cours des négociations qui viennent de se terminer, les commissaires ont décidé, lundi soir, d'offrir à ces derniers quelques semaines de vacances.

La commission scolaire de Valleyfield a donc donné trois semaines de vacances à Mme Lorraine Ducharme, directrice du personnel, trois semaines de salaire au directeur de l'enseignement, M. Claude Meunier, deux semaines de vacances ou de salaire à M. Yves Bourque, agent de personnel, et à MM. MM. Jean Drouin et Gilles Clément, principaux d'école. Il a été mentionné que deux semaines de vacances avaient été offertes au président et directeur général de la commission scolaire qui les ont refusées. "Nous avons refusé ces vacances parce que la négociation entraînait dans notre cadre de travail. Quant aux autres membres de la table de négociation, ils ont dû au cours de celle-ci effectuer deux "boulots" à la fois", a indiqué au Soleil M. Faille.

La proposition adoptée lundi soir avait dû faire l'objet d'une discussion lors de l'assemblée d'information précédant la séance régulière du conseil, puisque personne

n'est intervenu sur le sujet. La proposition a été présentée puis votée à l'unanimité.

Mme Ducharme, qui avait appris quelques minutes avant le début de l'assemblée régulière que trois semaines de vacances lui seraient offertes en guise de remerciement, a tout simplement souligné sa reconnaissance aux commissaires et indiqué que c'était grâce à eux, grâce à la clarté et à la constance de

leurs mandats que la négociation s'était finalement déroulée sans heurts majeurs et à la satisfaction de la commission scolaire.

Mentionnons finalement que le président et le directeur général de la commission scolaire sont été mandatés lundi soir pour signer les ententes locales et nationales intervenues entre la commission scolaire et les enseignants.

Iles du pont Langlois: réserve biologique

par Normand Morand

Les îles Bienville et Arthur situées dans le fleuve St-Laurent entre Valleyfield et Coteau du Lac ont été constituées "réserve écologique" la semaine dernière par le ministère de l'Environnement du Québec.

Sur ces deux îles, on trouve des ormes rouges et le micocoulier, un arbre rarissime au Québec. Ainsi, à cause de la richesse et de la rareté de cet arbre, la nouvelle réserve écologique portera le nom de Micocoulier.

Cette classification en zone de préservation a été rendue possible puisque l'Hydro-Québec a cédé les deux îles pour une somme nominale au

gouvernement du Québec.

Dorénavant, les îles Arthur et Bienville seront interdites au public et leur vocation sera consacrée à la recherche scientifique.

Notons que ces deux îles sont localisées dans le comté de Vaudreuil-Soulanges. En ce qui concerne ces îles communément appelées "îles du Pont Langlois", il s'agit d'un premier pas vers une reconnaissance au chapitre de la faune et de la flore. Depuis longtemps, il a été établi que ces îles sont très riches sur le plan écologique et qu'elles pourraient devenir un véritable sanctuaire.



La troupe Myrager est un groupe de jeunes filles qui étudient à la polyvalente Baie St-François et qui ont décidé de s'inscrire à un cours de Ballet Jazz offert au début de l'année scolaire.

Ce groupe est sous la direction du talentueux Pierre Crépeau. Le groupe qui porte le nom "Myrager" donnera un spectacle à l'occasion de la clôture des Jeux du Québec d'hiver à Vaudreuil le 8 février. Photo Le Soleil

**JEUDI
19 FEVRIER
NOUVEAU
DISCO-PAMALOU**

claud barrette, l.l.l.
avocat
39 jacques-cartier
valleyfield
373-8722
Adhérent à l'Aide Juridique

le soleil
DU ST-LAURENT

C.P. 220
VALLEYFIELD, J6S 4V6

Directeur général: RAYMOND LEGAULT
Fondateur: PHILIP VAN SON 1917-1980

BUREAU DE VALLEYFIELD
68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555

DIRECTEUR
Peter Rozon

CONSEILLERS EN PUBLICITE:
Jean-Louis Brault, 373-8555
Jacqueline Rozon, 373-8555
Peter Rozon, 373-8555
Jean-Pierre Tessier, 373-8555

REDACTION:
Michel Jolicœur
Marthe Martel
Normand Morand

PHOTOGRAPHIE:
Jacques Smith

PRODUCTION:
Jean-Marc Beauchamp

SECRETARIAT:
Ginette Gignac
May Lalonde
Louise Thibault

BUREAU - CHEF
1533 boul. de Léry
Ville de Léry, 692-8555

Envoi postal de deuxième classe - No enregistrement 2523
Imprimé à l'Imprimerie Dumont Inc. 9120 Boivin, La Salle

Le Soleil du St-Laurent est publié par Le Soleil du St-Laurent (1964) Ltée et dessert les régions de Valleyfield, Soulanges, Ormstown, Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay.

PRENEZ NOTE S.V.P.

INTERDICTION
Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

LES LETTRES DE NOS LECTEURS
Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUES
Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter: ce communiqué doit être dactylographié à double interligne. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

Etats généraux à Valleyfield le 8 février

Le droit de grève et le droit au travail: nos propriétés

Attaqué de toute part et de toutes les façons, le droit de grève demeure un outil essentiel pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de tous les travailleurs et les travailleuses quel que soit le secteur d'activité ou ils sont employés.

L'histoire est là pour témoigner du résultat des luttes syndicales pour les travailleurs: réduction des heures de travail qui a déjà été de 70 à 80 heures par semaine; fin du travail des enfants; amélioration des salaires de famine dans les hôpitaux ou, comme on le disait à l'époque, les hommes et les femmes étaient payés sous forme d'indulgences plénières; effet d'entraînement sur le salaire minimum, congé de maternité etc.

Ces luttes pour l'amélioration des conditions de travail produisent des effets en terme de gains sociaux qui profitent à l'ensemble de la population. Les grandes luttes syndicales pour l'égalité du traitement entre les hommes et les femmes ont amené des changements profonds dans la mentalité et dans la réalité. Des programmes sociaux extrêmement importants comme l'assurance-santé sont venus à la suite de revendications et de luttes du mouvement syndical organisé. Toute une série de droits qui profitent à l'ensemble de la population ont ainsi été affirmés et acquis grâce à des luttes syndicales qui ont souvent nécessité le recours à la grève.

Quant aux conditions d'exercice du droit de grève, encore là l'histoire syndicale est là pour témoigner qu'il existe une longue tradition en ce qui concerne le maintien des services essentiels en temps de conflit. Dans le secteur privé, à moins de provocations sauvages de la part des employeurs, les travailleurs prennent les mesures nécessaires pour protéger leurs outils

de travail dans le secteur public. La CSN maintient que la responsabilité finale doit demeurer au niveau du syndicat local. Les travailleurs et travailleuses sont en effet les mieux placés pour déterminer les besoins

quand il s'agit de choisir les services qui doivent être maintenus. Ce sont eux qui possèdent l'expérience, le vécu nécessaire, pour qu'à la fois les malades dont ils ont la charge ne soient pas pénalisés et que leur

action puisse faire comprendre l'acuité des problèmes qu'ils tiennent à souligner, comme le manque de personnel et les coupures de postes. Des moments difficiles attendent le mouvement syndical. Des

centaines de travailleurs forestiers mènent une lutte courageuse depuis plus de six mois. Encore davantage de travailleurs sont chaque jour réduits au chômage. Pour les soutenir la CSN va lancer une grande campagne

d'information et de mobilisation.

Après le secteur public, ce sera au tour du secteur privé, c'est pourquoi contre les attaques du patronat et du gouvernement, l'unité du mouvement ouvrier et

populaire est nécessaire. Les états généraux du 8 février marqueront dans la région le premier pas, ce qui sera sans doute d'une des grandes batailles qu'aura à mener le mouvement syndical et ses alliés cette année.

C'est dire l'importance de ces assises qui se tiendront au Centre Garneau au 28 rue St-Paul Valleyfield, dimanche le 8 février 1981 à 9h30 a.m. Devant l'importance de l'enjeu le Conseil Central invitera à ces Etats

Généralistes les autres centrales et syndicats indépendants et particulièrement les conjoints des syndicats impliqués.

CONSEIL CENTRAL DU SUD-OUEST

Il propose d'amender la loi 125

" Il faut assurer la survivance des municipalités rurales "

... Jean-Marie Moreau, président de l'U.C.C.

par Michel Jolicœur

Le président de l'Union des Conseils de Comtés du Québec, M. Jean-Marie Moreau, a participé samedi dernier à St-Ignace de Coteau du Lac à la soirée organisée en l'honneur des anciens maires de municipalités de Soulanges.

Appelé à prendre la parole, M. Moreau a fait le point sur la Loi 125, loi sur l'aménagement du territoire, et sur la formation des Municipalités Régionales de Comté (MRC) qui en découle.

Pour la première fois, municipalités rurales et municipales urbaines vont être représentées autour d'une même table pour planifier l'aménagement du territoire. Il s'agit donc de regrouper les municipalités selon leur sentiment d'appartenance, mais il s'agit aussi de déterminer une représentativité qui satisfasse à la fois les représentants ruraux et les représentants urbains.

Deux points de vue sont particulièrement avancés quant à la représentativité, mais ils s'opposent systématiquement. Les municipalités rurales disent: une municipalité, un vote, au sein d'une M.R.C. Quant aux municipalités urbaines, elles proposent une représentation au pro-rata de la population. Comme la population d'une ville représente la plupart du temps le total



Lors d'une soirée en l'honneur des anciens maires de Soulanges tenue samedi dernier au chalet du club de golf Rivière Rouge à Coteau du Lac, on a rendu hommage à deux maires qui se sont retirés de la scène municipale en novembre dernier. Il s'agit de l'ex-maire de St-Télesphore pendant près de 18 ans, M. Rémi Sauvé et de l'ex-maire de Coteau Landing de 1975 à 1980, M. Pierre Hamel. Les deux anciens magistrats ont reçu une médaille arborant les armoiries de Soulanges des mains du préfet du comté de Soulanges M. Claude Blanchard et du président de l'Union des Conseils de comté du Québec, M. Jean-Marie Moreau. Les dames des deux lauréats ont également été honorées en se voyant remettre par Mme Denise Blanchard une gerbe de roses. (Photos Le Soleil-Jacques Smith)

de la population de plusieurs municipalités rurales, ces dernières seraient presque noyées au niveau de la représentation par les villes.

C'est pourquoi M. Moreau soutient que le gouvernement du Québec doit amender la loi 125 et qu'une telle demande a été formulée officiellement par l'Union des Conseils de Comté du Québec. "Il faut assurer la survivance des mu-

nicipalités rurales pour conserver la vocation du milieu", a-t-il expliqué.

"On a un exemple au Québec de regroupements de municipalités et voyez ce qui se fait au sein de la Communauté Urbaine de Montréal. Qui prend les décisions? Je ne nomme personne, mais tout le monde sait à quoi s'en tenir. M. Moreau faisait directement allusion au fait que Montréal possède

presque le plein contrôle des décisions au sein de la C.U.M.

En fait, la Loi 125 veut permettre aux gens du milieu de planifier l'aménagement de leur territoire, au sein des M.R.C. "Il faut donc que la représentativité au sein des M.R.C. ne fasse pas en sorte d'assimiler le monde rural dans un mouvement d'urbanisation à outrance. Il faut voir à conserver le

patrimoine agricole", a expliqué M. Moreau.

"Les villes et le monde rural doivent harmoniser l'aménagement. Aménager ne veut pas dire disparaître. Il faut conserver ce bien essentiel qu'est le monde rural et qui représente un potentiel agricole et économique considérable. On n'urbanise pas ça à tort et à travers", a-t-il conclu.



C'est avec grand plaisir que le Club Kiwanis de Valleyfield a remis à l'Accueil du Sans Abri un téléviseur et une radio. La remise a été effectuée lors d'un dernier dîner du club. Comme on le sait, le Club Kiwanis de Valleyfield parraine l'Accueil du

Sans Abri. Apparaissent ici: Marc Blais, vice-président, Pauline Grand Bois, Lucette Tétreault, représentants de l'Accueil du Sans Abri ainsi que François Chiasson président.

INVITATION au CONSEIL 1180 2^e et 3^e degré

CHEVALIERS  COLOMB
Conseil 1180

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, QUÉ.

(Horaire de la journée)

- 7:00 Rassemblement des candidats et les parrains à la salle 70 rue Académie
- 7:45 Départ pour la messe à l'Eglise St-Esprit
- 8:00 Messe
- 8:45 Photos sur le perron de l'église
- 9:00 Retour à la salle
- 9:45 Deuxième degré
- 11:45 Dîner libre avec les parrains et candidats
- 13:00 Retour à la salle
- 13:00 Troisième degré
- 6:00 Souper pour les candidats et parrains à la salle en fraternisant.

Invitation des membres des autres cités.

**DIMANCHE
LE 8 FEVRIER 1980**

 L. et Y. Daoust
36 du Marché, Vall.
Dan Lefebvre
102 Alexandre, Vall.
R. Lancôt
50 St-Louis, Vall.

Les Marchés Métro

TEL 373-4721

BOIS ET MATERIAUX
DE CONSTRUCTION
178 JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD


D. MONTPETIT TEXACO
371-7343
388 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD

**BRAVO AUX
CHEVALIERS
de COLOMB**
CONSEIL 1180
Ce sont des gens qui s'impliquent
dans la communauté

Boucherie
Chez Mario
59 CHAMPLAIN
VALLEYFIELD 371-7146



**HOTEL
NEW YORK CENTRAL**
175 JACQUES CARTIER
VALLEYFIELD
373-8040



Officiers du Conseil 1180

Frère Mario Séguin Grand Chevalier
Frère Clément Phoenix Député Grand Chevalier
Frère Yvon Asselin Ex-Grand Chevalier
Frère Edouard Quenneville -Aviser Légal
Frère Albert Bergevin, Aumonier
Frère Charlemagne Chatigny, Secrétaire financier
Frère André Lefebvre, secrétaire-trésorier
Frère Gérard Lalonde, cérémoniaire
Frère Richard Boyer 1er Syndic
Frère Roma Lemay 2e Syndic
Frère Réal Moyen 3e Syndic
Frère Denis Deneault Chancelier
Frère Robert Thibault Garde
Frère Lucien Pelletier Garde


CONSEIL SOULANGE
3190
Coteau Station
21 Prieur
267-3312

**Photo
Pierre Inc.**

L'ère des meilleures photos-couleurs
311 VICTORIA
VALLEYFIELD 373-2777


caisse populaire
de St-Esprit
de Valleyfield
Directeur: J. Pierre Robillard
80 ACADEMIE
373-2282

**RO-IDA
décor**

Jacques Leduc, prop.
Tout pour la décoration intérieure
Peinture Benjamin Moore
TEL 371-3921
226 MONTCALM VALLEYFIELD

CERAMIQUE
TAPISSERIE
DRAPERIE
COUVRE-LITS

Pierre Godbout & Fils, prop. Tel. 373-7040
**QUINCAILLERIE RONA
R. GENDRON INC.**

61, RUE ALEXANDRE
VALLEYFIELD, QUÉ
J6S 3J6
"LE MAGASIN QUI A TOUT POUR LE SPORT"


**Claude
Patenaude**
NOTAIRE
110 Chemin Larocque
Valleyfield 373-0477

Bienvenue aux nouveaux membres du 2^e et 3^e degré

1er mars

Une journée à coeur ouvert...pour les femmes

par Normand Morand
Dimanche 1er mars prochain, entre 9h et 17h à la Polyvalente Baie St-François de Valleyfield aura lieu une journée à coeur ouvert pour les femmes. Plus de deux cents femmes sont attendues à cette rencontre organisée par le projet "La violence... parlons-en" qui clôture ainsi ses activités. "Ce sera une journée de sensibilisation et d'information pour les femmes mais aussi une journée de rencontre" a déclaré la porte-parole Marie-Paule Lemire lors d'une conférence de presse tenue vendredi dernier.

Cette journée organisée par une soixantaine de personnes bénévoles permettra aux participants de se rencontrer, de se parler et de découvrir si elles se sentent violentées, d'où vient cette violence et si elles doivent l'accepter.

Au cours de la matinée les participantes prendront part à un panel où des femmes de la

région ont accepté de livrer leur témoignage sur le viol, le viol conjugal, la cruauté mentale, la violence enfantine, etc.

Au cours de l'après-midi, elles pourront discuter en ateliers et s'informer auprès de différents kiosques qui auront été aménagés par le Centre d'aide aux victimes de viol de Châteauguay, le Centre hospitalier (accueil aux victimes de viol) une librairie, le C.L.S.C. qui mènera un sondage, l'Accueil du Sans Abri, l'Éducation des Adultes, etc. Par ailleurs, une avocate et Jocelyne Caron de la Société du Québec agiront en tant que personnes-ressources.

Il y aura un service de garderie et le coût de la participation a été fixé à \$2.00. Les participantes sont invitées à apporter leur lunch.

Comme le nombre d'inscriptions est limité, les femmes intéressées par cette journée à coeur ouvert à leur intention

sont priées de réserver avant le 13 février en composant 371-9337. PROJET

Quant au projet "La violence... parlons-en" notons qu'il est subventionné par le ministère québécois de la Justice.

Rappelons que le projet a débuté en septembre et a organisé plusieurs activités, notamment la présentation du film "Mourir à tue-tête" en collaboration avec le Comité de la condition féminine du sud-ouest, plusieurs rencontres avec des groupes, travailleurs sociaux, le club Les Abeilles, les membres du groupe Violence-Stop, des rencontres hebdomadaires d'une vingtaine de femmes qui se penchaient sur les diverses facettes de la violence faite aux femmes, etc. De plus, les membres ont fait paraître régulièrement dans les journaux locaux des communiqués sur ces différentes formes de violence.



Cette maquette a été réalisée par Monique Lachance de Graffiti.

Les courtiers d'assurance blâment le conseil municipal

(Normand Morand)

Six courtiers d'assurances de Valleyfield blâment sévèrement le conseil municipal pour la décision qu'il a prise concernant la préparation du cahier de charges en vue des soumissions d'assurances de la ville. Lors d'une récente assemblée du conseil, les élus ont confié ce mandat à la firme Pouliot, Guérard et Associés de Montréal pour un montant maximal d'environ \$5.000.

Les firmes Bisailon, Duhaime, Rochefort, Perron Inc., Raymond Blouin Ass. Inc., Bourassa Agences d'assurances Inc., Laniel et Malouin Ass. Inc., Les Assurances Quessell Inc. et Sauvé et Frères Ass. Inc. souhaitent recevoir les commentaires des

membres du conseil et

anticiper une rencontre. Les courtiers considèrent que les membres du conseil ont adopté une attitude "négative face au potentiel humain ainsi qu'aux professionnels dans le domaine de l'assurance résidant à Valleyfield."

Dans une lettre adressée au conseil municipal, les courtiers écrivent:

"Nous les Courtiers d'Assurances de Salaberry de Valleyfield, après s'être réunis, trouvons inconcevable le fait que le conseil de Ville attribue la préparation d'un cahier de charges à une firme de l'extérieur. Nous avons la juridiction et la compétence requise, de par notre profession, pour analyser vos besoins et vous suggérer les protections auxquelles vous êtes en droit d'exiger de vos

assureurs éventuels. Nous croyons primordial de reconnaître la compétence des Courtiers d'Assurances de la région comme conseillers. Votre préférence à souscrire l'assurance par un assureur québécois est très louable.

Egalement, à titre de consommateur "Payeur de taxes" nous ne

pouvons accepter qu'à même les fonds publics, vous votiez une telle dépense sans même inviter par soumissions publiques les personnes concernées. Nous regrettons que de telles décisions se prennent sans consultation. Sans aucun doute de telles lacunes ne se retrouvent pas dans l'administration municipale."



Les personnes handicapées de la région ont pu rencontrer, mercredi dernier le ministre aux Affaires sociales, M. Denis Lazure, venu spécialement à Valleyfield pour procéder au lancement de l'Année internationale des personnes handicapées. Le maire Trépanier et le député Lavigne étaient également présents à la soirée organisée à cette occasion, laquelle a réuni au-delà de 500 personnes. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Un regroupement de personnes handicapées à Huntingdon

Les 15 et 29 janvier derniers, ont eu lieu au C.L.S.C. de Huntingdon, 2 rencontres où étaient regroupées des personnes handicapées de la région. Ce regroupement est en voie de réalisation et tente de prendre racine dans la région: considérant qu'au niveau du comté de Huntingdon, il n'existe aucune forme d'association, de regroupements, ces personnes désirent s'organiser pour obtenir le plus de services adéquats face à leurs besoins, se recréer et sensibiliser la population à leur intégration dans la société.

Au niveau des besoins identifiés, voici en bref, le travail déjà entrepris:

- regrouper le plus de personnes handicapées de la région, donc les contacter.
- des contacts avec des organismes publics pour l'obtention de fonds.
- une recherche au niveau des ressources pour les activités sociales.
- trouver des moyens pour favoriser un système de transport aux personnes handicapées de la région.
- sensibiliser les municipalités, les commerces, les centres récréatifs pour favoriser l'accès aux personnes handicapées.

La victime a été transportée au Centre hospitalier de Valleyfield où elle a été traitée pour des lésions au bras et au visage. Il apparaît que son état n'inspirerait aucune crainte.

C'est l'agent Kevin Jacques de la sûreté du Québec, détachement de Valleyfield, qui a effectué les premières constatations avant de confier l'enquête à l'Escouade des crimes contre la personne.

A noter que 2 personnes-ressources du C.L.S.C. de Huntingdon et qu'une autre personne de l'Association Régionale de Loisirs pour handicapés du Sud-Ouest collaboreront à l'heure actuelle à l'implantation de ce regroupement. Toute personne intéressée à collaborer avec le

groupe est la bienvenue, prendre contact avec le

C.L.S.C. de Huntingdon. A bientôt. André Marquis.

La Chambre de Commerce et l'aménagement

par Normand Morand

La Chambre de Commerce de Valleyfield a décidé d'entreprendre une consultation auprès de ses membres concernant l'aménagement des secteurs commerciaux de la ville.

On sait que le conseil municipal a reçu récemment le rapport de la firme d'urbanisme Daniel Arbour et Associés concernant spécifiquement le centre-ville et son aménagement.

Des décisions devraient être prises prochainement quant aux amendements qui seront apportés au règlement 795 sur l'urbanisme et le lotissement.

La consultation menée par la Chambre de Commerce s'effectuera par le biais de rencontres privées où les membres intéressés pourront exposer leurs vues pendant une période de vingt minutes.

Ces rencontres se tiendront le mardi entre 8 heures et midi, 13 et 17 heures ainsi que de 20 à 22h30 Le mercredi, ce sera entre 20 et 22h30. Les membres intéressés à

prendre rendez-vous n'ont qu'à composer 373-8789.

COLLOQUE.

C'est mardi soir au Club Nautique qu'avait lieu la présentation du rapport du colloque tenu en décembre dernier sur le développement commercial, industriel et touristique.

Les dirigeants de la Chambre de Commerce voulaient profiter de l'occasion pour commenter le document et pour dévoiler les procédures qu'il entend mettre de l'avant.

Lors de cette soirée, une causerie sera prononcée concernant le plan d'aménagement des secteurs commerciaux de la ville de Valleyfield.

Pont Fabre

Le troisième oeil demande au conseil d'arrêter les travaux

Le Festival de l'école Hébert

La deuxième place n'existe pas

Ti-Jean Denault, seul sur scène, mais présent dans des centaines de coeurs jusqu'à la fin du festival de l'école Edgar Hébert.

(Photo Eve Rozon)



Des silences évocateurs et des applaudissements nourris. Des réactions soudaines et des commentaires unanimes. Ce fut l'un des grands succès du chansonnier Ti-Jean Denault lundi dernier alors que des centaines de jeunes de l'école Edgar Hébert s'abreuyaient des paroles de ses chansons. (Photo Eve Rozon)

Ce n'est pas une émeute. Ce n'est pas un rassemblement quelconque. C'est la joie qui explose du coeur de centaines de jeunes de 14-15 ans qui manifestent leur force de vie, leur exubérance et leur espoir dans l'avenir. "Mais où ça" direz-vous. "Nous voulons savoir" On ne peut tenir secrète une telle ardeur, et avant de le demander à d'autres, mentionnons que c'est le Grand Festival annuel des élèves de l'école Edgar Hébert, à Valleyfield, qui se déroule pendant toute la semaine, soit jusqu'au 6 février. L'équipe du festival a usé de toute son imagination pour capter la présence et la participation de ces jeunes qui à travers leur grille de cours réguliers, se réuniront dans des circonstances spéciales pour manifester leur dynamisme.

Yvette Côté, Lucille Paiement, Eve Rozon, Nathalie Duguay, Ginette Delaë, Sylvain Trudel et Sylvain Mooljekind, se donnent un seul but: la réussite. "Il faut aller au maximum de nos possibilités. Il faut viser le plus beau et le plus grand festival. Il n'est pas question d'arriver deuxième dans l'histoire de l'école. Et nous y arriverons dans un enthousiasme commun qui soulèvera à leur plus haut niveau des ambitions peu ordinaires", de nous dire Eve Rozon avec son sourire charmeur et rempli d'assurance. D'ailleurs, un premier grand succès était signé lundi midi alors que le chansonnier Ti-Jean Denault s'est fait des centaines d'admiratrices qui ont savouré le sens et la plénitude de ses chansons. Hier, mardi, la démonstration de fardage de skis de fond a capté l'intérêt de centaines de jeunes qui savent que la pratique de sports de plein air, sous toutes ses formes, constitue la meilleure formule pour revigorer le corps et libérer l'esprit. Aujourd'hui, mercredi, la température le permettant, ce sera la course à la gloire sur glace avec la présentation de compétitions de vitesse sur patins au Parc Salaberry.

Demain à l'occasion d'un dîner communautaire, on se rétempère, coude à coude, dans un esprit familial et de fraternité, pour stimuler la fierté d'appartenance à l'école Hébert, inutile de dire que la disco, signe manifeste de la jeunesse qui veut vivre son temps, envahira l'école toute entière et se répercutera d'un mur à l'autre dans un tourbillon qui entraînera tous les élèves. Cette journée de jeudi sera également soulignée par des compétitions de ballon-balai.

Enfin, vendredi ce sera l'évasion de l'école - un grand congé. Le comité du festival offre un éventail de quatre avenues de délasserment physique, soit le ski alpin au Mont Gabriel, le ski de fond au Camp Gai Luron de St-Anicet, le patin à roulettes, à la roulotte de Dorion, et des jeux à l'intérieur à l'intention de ceux et celles que les disciplines mentionnées n'intéressent pas.

Avec un tel programme, le comité du festival ne peut que travailler sous le signe de la réussite totale. Il y a de tout pour fouetter la participation active des élèves, leur vitalité et leur honneur.

par Normand Morand.

Le Comité de citoyens Le Troisième Oeil a envoyé une lettre au conseil municipal de Valleyfield lui demandant d'interrompre les travaux de construction du pont qui reliera la rue Fabre à l'île des chantiers municipaux. Si la ville n'acquiesce pas à cette requête, le Troisième Oeil entend prendre des procédures judiciaires.

Il y a déjà plusieurs années que la ville de Valleyfield désire construire un pont (au début il s'agissait d'une jetée) à cet endroit. Une somme d'environ \$250.000, est prévue pour la réalisation de ce projet.

Le Troisième Oeil estime que la ville n'agit pas dans l'intérêt des citoyens en "engageant les fonds publics" alors qu'une servitude donne encore des droits à la compagnie Dominion Textile quant à l'utilisation de ce terrain.

"C'est comme si on bâtissait une maison avant même d'être propriétaire du terrain" a déclaré au SOLEIL le porte-parole du comité de citoyens.

Par un contrat notarié, la compagnie Dominion Textile autorise la ville de Valleyfield à construire le pont mais une clause dit: "La cité s'engage à effectuer tous changements nécessaires dans le cas où la compagnie déciderait dans le futur d'exercer ses droits de pouvoir électrique, la nouvelle installation et les changements étant aux

frais de la cité."

Le Troisième Oeil est d'avis que la ville de Valleyfield devrait agir avec prudence et s'assurer que la compagnie Dominion Textile ne lui demandera jamais de démolir le pont. Il s'agirait pour les autorités municipales de négocier l'achat de cette partie de terrain ou de procéder tout simplement par le biais de l'expropriation.

"Si le pont venait à être démolit parce que la compagnie Dominion Textile voulait jouir de sa servitude, à quoi servirait la rue qui sera construite incessamment pour relier la rue Fabre à l'île des chantiers? Ainsi, plusieurs centaines de milliers de dollars auraient été dépensés pour absolument rien. Par contre, si cette servitude était retirée, tout serait clair" a déclaré le représentant du Troisième Oeil.

Le Troisième Oeil blâme la ville de Valleyfield mais s'en prend également au ministère des Affaires municipales et à la Commission municipale du Québec.

Le comité de citoyens rappelle l'ordonnance émise en juillet 1978 demandant qu'un plan

d'ensemble pour l'aménagement de l'île des chantiers soit complété avant que des travaux soient entrepris. Or, il apparaît que ce plan d'ensemble n'a jamais été déposé.

D'autre part, le Troisième Oeil se demande pourquoi le ministère des Affaires municipales a autorisé les travaux sans demander que la servitude soit retirée. "Il s'agit-là d'un manque de rigueur de la part des fonctionnaires du ministère et la Commission municipale du Québec a par la suite commis le même impair" a précisé le porte-parole.

"Si les fonctionnaires avaient mieux examiné les dossiers, ils auraient constaté que la ville de Valleyfield risquait de se mettre les pieds dans les plats" a-t-il précisé.

Notons que le député Laurent Lavigne a été sensibilisé au sujet de ce dossier mais qu'à l'instar du ministère des Affaires municipales il n'a pas décidé d'intervenir immédiatement. Selon le Troisième Oeil, le gouvernement provincial aurait à une excellente occasion de protéger la population de Valleyfield.

Coups de poignard

par Normand Morand

L'Escouade des crimes contre la personne de la sûreté du Québec poursuit son enquête afin de retracer un individu qui

aurait poignardé un résident de Valleyfield dans le cadre d'une altercation survenue dans la nuit de samedi à dimanche à l'extérieur d'un établissement licencié de la région.

Fondation du coeur C.H.V.

Jeannette Bertrand présidente honoraire

par Michel Jolicoeur

La populaire comédienne et animatrice Jeannette Bertrand a accepté la Présidence Honoraire de la Campagne de financement 1981 de la Fondation du

Coeur du Centre Hospitalier de Valleyfield. C'est ce qu'a annoncé le président de cette campagne Monsieur Jean-Guy Gaudreau. Elle succède au Juge Raphael Barrette, qui,



Mme Jeannette Bertrand sera la Présidente honoraire de la campagne 1981 de la Fondation du Coeur du Centre Hospitalier de Valleyfield (Photo Le Soleil)

tout en acceptant ce titre honorifique en 1980, avait quand même participé activement à toutes les activités entourant cette campagne.

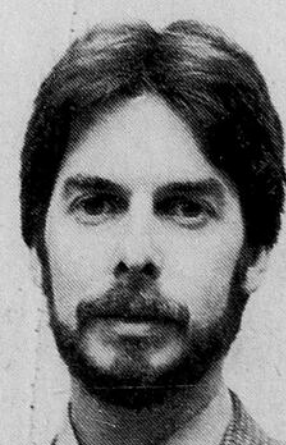
Madame Bertrand entend elle aussi s'engager personnellement dans la campagne de la Fondation du Coeur d'autant plus qu'elle est très attachée à la région de Valleyfield. Ses parents ont vu le jour dans la Venise du Québec et elle compte encore à Valleyfield de nombreux parents parmi les familles Bertrand, Marchand et Barrette.

Le lancement de la campagne de financement au profit de la Fondation du Coeur aura lieu le 24 février lors d'un banquet qui sera servi au Club Nautique. Le slogan de la campagne de cette année est: Pour l'amour du Coeur.

Lors du Banquet de lancement, le conférencier invité sera le docteur Robert David, président de l'Association des cardiologues de la Province de Québec.

NOUVEAU!

REPRESENTANT DES VENTES CHEZ ROCH TREPANIER AUTOMOBILES



JACQUES PATENAUDE

Monsieur Roch Trépanier, président de Roch Trépanier Automobiles est heureux d'annoncer à sa clientèle, la nomination de Jacques Patenaude au sein de son équipe de vente. Agé de 28 ans, il est le fils du Dr. Alcide Patenaude de Valleyfield. Jacques a complété ses études à Valleyfield et à l'Université Laval de Québec. Maintenant établi à Huntingdon il sera un atout important afin de mieux servir la clientèle de la région.

ROCH TREPANIER AUTO

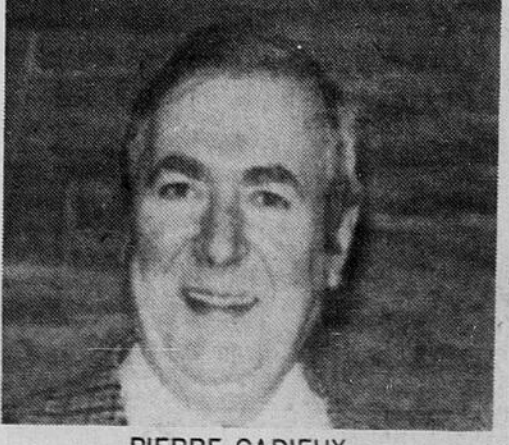
FORD-MERCURY

HUNTINGDON

264-5356

NOUVEAU!

REPRESENTANT DES VENTES CHEZ ROCH TREPANIER AUTOMOBILES



PIERRE CADIEUX

Monsieur Roch Trépanier, Président de Roch Trépanier automobile est heureux d'annoncer à sa clientèle la nomination de Jacques Patenaude au sein de son équipe de vente. Agé de 28 ans, il est le fils du Dr. Alcide Patenaude de Valleyfield. Jacques a complété ses études à Valleyfield et à l'Université Laval de Québec. Maintenant établi à Huntingdon il sera un atout important afin de mieux servir la clientèle de la région.

ROCH TREPANIER AUTO

FORD-MERCURY

HUNTINGDON

264-5356

l'artisanale enr.

DISTRIBUTIONS SUD-OUEST

Vente Artisanale

\$50,000 de marchandise à liquider
74 GRANDE-ILE VALLEYFIELD

à ce seul local seulement

**Il faut vider
notre local**

La vente débute
LUNDI 9 FEVRIER '81

JUSQU'À

50%

REDUCTION

PAPIER RIZ

\$1²⁵
 Spécial Feuille

LAINES
POUR TISSAGE TRICOT

REDUCTION

jusqu'à

50%

**2000 FORMES
ABAT-JOUR**

Valeur de
5.95 à 9.95

\$2 à \$5

JUTES CORDES
 PROPYLENE
 ACCESSOIRES
 POUR MACRAMÉ

jusqu'à

50%

REDUCTION

CANEVAS
 TAPIS ARONELLE

Valeur \$8.

\$2

Valeur \$10.

\$3

Valeur \$12.

\$4

PETITS
POINTS

jusqu'à

50%

REDUCTION

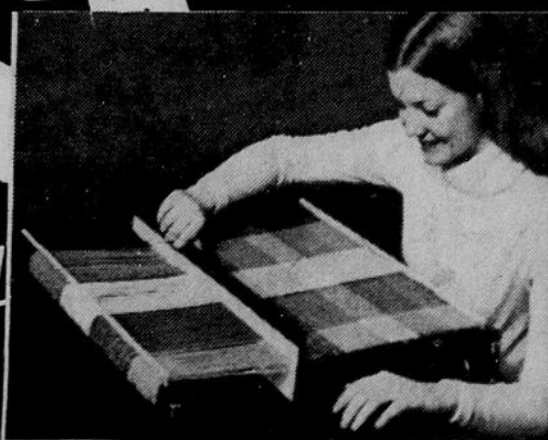
COLLE 16 OZ
 POLYMER

\$3⁵⁰

MÉTIER
 POUR TISSER
 EN BOIS

Valeur \$19.95

\$9⁹⁵



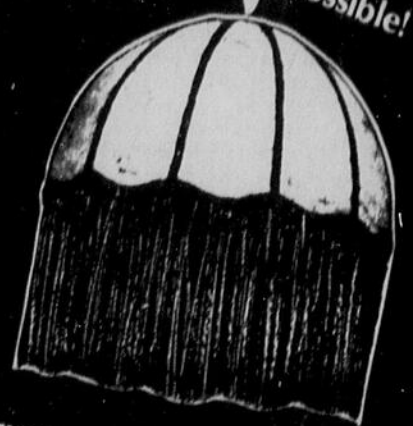
LAINES
 PHENTEX
 "ÉLITE OU SPORT"

SUPER
AUBAINE

\$2⁵⁰
 LB

Un abat-jour
 japonais
 dans votre
 maison
 pour \$35

Oui, c'est possible!



l'artisanale enr. DISTRIBUTIONS SUD-OUEST
 vous offre en effet un cours de fabrication d'abat-jour japonais
 à la fin duquel vous repartirez chez-vous avec votre chef-d'œuvre
 conçu selon vos besoins, vos goûts et votre imagination.

C'est simple...

On vous montre comment faire, on vous fournit
 le matériel et sous la surveillance d'un instructeur
 vous le fabriquez. À la fin du cours vous partez
 avec votre abat-jour japonais à vous.

Inscrivez-vous
 immédiatement!

Téléphonez à
371-7431

Ce cours de deux séances se donne en après midi
 ou en soirée et le coût de \$35, comprend tout :

• Papier de riz • Ciseaux • Métrage acrylique • Laine • Fil de tresse • Fil de tresse
 • Tricot • En bref, tout le nécessaire à fabriquer votre abat-jour

l'artisanale enr.

DISTRIBUTIONS SUD-OUEST

74 GRANDE-ILE VALLEYFIELD

OUVERT

Lun. Mar. Mer. Sam.
 10 hres à 5 hres p.m.

Jeudi-vendredi
 10 hres à 9 hres p.m.

Commission scolaire de Valleyfield

On demande que l'âge scolaire soit devancé

par Marthe Martel

Les commissaires de Valleyfield ont décidé, lors de la dernière assemblée régulière du conseil scolaire, de demander au ministre de l'Éducation que soit devancé l'âge légal d'entrée à la maternelle et en première année.

Actuellement, les enfants doivent être âgés de cinq ans au premier octobre pour être admis à la maternelle. On demande maintenant que la date limite soit le 1er janvier.

La proposition adoptée par les commissaires contenait deux volets. Dans un premier temps, on a demandé que le ministre rende public tout rapport d'étude concernant les implications financières et pédagogiques

d'un changement d'âge légal d'entrée à la maternelle et au primaire.

Dans un second temps, la commission scolaire a demandé que la Loi de l'instruction publique soit amendée pour permettre dès septembre prochain l'entrée en maternelle et en première année des enfants qui auraient atteint cinq ou six ans au 31 décembre 1981.

Interrogé par le Soleil quant aux débats qui auraient entouré la décision prise par la commission scolaire lundi soir, M. Faillie a indiqué qu'il s'agissait là d'un geste de solidarité envers d'autres commissions scolaires ayant adopté la même résolution. Il a ajouté que les commissaires avaient été sensibilisés au sujet il y a un mois et qu'ils avaient donc eu le temps

d'y réfléchir. Lors d'une discussion qui a duré environ 45 minutes, on a trouvé plus d'avantages que de désavantages à devancer l'âge scolaire, a-t-il indiqué. M. Faillie a cependant noté qu'il était peu probable que le ministre accède à la demande de la commission scolaire en septembre, étant donné que celle-ci contenait de nombreuses implications.



L'exécutif de la zone St-Timothée est composé de: Nicole et Marcel Berniqué, Lise et Valère Lachance, Marie-Claire et Reynald St-Onge, Gisèle et Nelson Jean, Louise et Gérard Fournier et Léon Robichaud.

Journée des handicapés mercredi dernier Le centre communautaire n'était pas accessible

par Marthe Martel

Au lendemain du lancement de l'Année internationale des personnes

handicapées dans la région, au lendemain donc de cette belle soirée lors de laquelle autorités municipales et provinciales se sont dites attentives aux demandes des personnes handicapées, M. Pierre Paul Bélanger du Regroupement des handicapés contactait le Soleil afin de signifier la déception des personnes

handicapées face à l'inaccessibilité du centre communautaire. M. Pierre Paul Bélanger a expliqué que depuis un bon moment la municipalité savait que le mercredi 21 janvier serait réservé aux personnes handicapées dans le cadre du carnaval Baie des neiges et qu'il y aurait donc des activités organi-

sées au centre communautaire du parc Sauvé.

Or, il appert que la rampe d'accès menant au centre communautaire du parc Sauvé était tout à fait impraticable mercredi dernier, n'ayant jamais été déblayée et que les salles de bain n'étaient pas accessibles aux personnes handicapées. "La municipalité est en train d'aménager des salles de toilette au rez de chaussée. Les travaux sont en cours depuis six mois. On aurait pu faire en sorte que les quelques détails manquant pour que les salles de bain soient utilisables soient réglés à temps", a déclaré M. Bélanger, ajoutant qu'il avait fallu porter les personnes handicapées jusqu'aux chambres de bain situées au sous-sol.

"Nous sommes très satisfaits de la journée qui nous a été consacrée dans le cadre du carnaval Baie des neiges. Tout le monde a prononcé de belles paroles lors de la soirée de lancement de l'Année internationale des personnes handicapées. Il faut comprendre que tout n'est pas réglé pour autant. L'accessibilité aux lieux publics, nous y tenons, et y verrons sérieusement au cours des mois qui vont suivre", a indiqué le représentant de la région au Comité québécois de l'Année internationale des personnes handicapées.



Gagnants du tirage «LA BANDE A KINO» et «LE SOLEIL»

Voici les résultats du 1er tirage de 8 chandails. Ces chandails sont offerts par Kino-Québec en collaboration avec le journal Le Soleil. Le tirage a été effectué lundi, le 3 février 1981 à 9:00 heures. Sur la photo prise au moment du tirage, on reconnaît Roch Amyot, coordonnateur de Kino-Québec et Peter Rozon, directeur du journal Le Soleil.

- Chandails en coton ouaté:
- 1- Pierre Renaud, 131 rue Ellen, Valleyfield
 - 2- Stéphane Morin, 324 rue Corrivéau, Maple-Grove
 - 3- Sonia Champagne, 91 rue Des Syndics, Valleyfield.

- Chandails T-Shirt:
- 4- Philippe Robert, 5 rue Pauline, Coteau Station
 - 5- Isabelle Morand, C.P. 400 St-Timothée
 - 6- Louis-Philippe Sauvé, 24 rue Moïse Plante, Valleyfield
 - 7- Agathe Brunet, 90 rue Lippée Coteau Station
 - 8- Guylaine Gauthier, 224 Chemin Beauce, Beauharnois.

Le prochain tirage sera effectué lundi, le 9 février 1981 à 9:00 heures

Le club UNICO a maintenant deux zones

C'est en effet lors du dernier souper mensuel de l'année que le club "UNICO" a vu ses cadres s'élargir en deux zones: St-Timothée et la zone Valleyfield.

L'année 1980 a marqué en quelque sorte la fin et le début pour le club UNICO.

Pour la zone St-Timothée, le docteur Valère Lachance président fon-

dateur du club fut réélu au même poste. Le conférencier invité lors du souper était Mgr Lebel qui nous entretenait sur "La famille au lendemain du Synode".

Lors de l'assemblée générale qui suivait le souper, il y eut l'élection des deux comités exécutifs et la remise de cartes aux membres.

Le club UNICO aimerait profiter de l'occasion pour remercier M. Maurice Melouin pour sa très grande collaboration lors de l'enregistrement de notre charte.

Les activités du club "Unico" zone St-Timothée ont repris jeudi le 22 janvier. Louise et Gérard Fournier, relationnistes club "Unico".

Gravement brûlé en 1975

Valérien Daoust demeure un employé de l'usine Zinc

par Normand Morand

Licencié par la compagnie Zinc Electrolytique du Canada en juillet 1980, M. Valérien Daoust est maintenant considéré comme un employé et il est réinstallé sur la liste officielle. Il sera considéré comme un employé absent à cause d'un accident de travail.

Telle est la sentence rendue publique vendredi dernier par l'arbitre Claude Lauzon. On se rappelle que le syndicat des Métallistes avait logé un grief contestant le licenciement de M. Daoust et que la cause avait été entendue en décembre dernier.

La décision de l'arbitre est rétroactive au 10 juillet 1980 et ainsi le travailleur gravement handicapé pourra jouir de certains avantages de la convention collective dont celui d'être rémunéré pour les congés statutaires.

On se rappelle que M. Daoust est l'un des survivants de la tragédie survenue à l'usine Zinc le 27 mai 1975. Cette

tragédie avait fait deux morts et avait causé des blessures sérieuses à deux employés.

Toujours sous les soins médicaux, M. Daoust n'est pas apte à retourner au travail. Suite à son licenciement par la

compagnie, le président du syndicat M. Alain Loiseleur avait déclaré: "M. Daoust et sa famille ont terriblement souffert. La compagnie attaque la dignité même de M. Daoust et elle viole de façon flagrante la convention collective."

**JEUDI
19 FEVRIER
NOUVEAU
DISCO-PAMALOU**

Tél. (514) 456-2504

YVES ST-ONGE



COMPTABLE AGRÉÉ/CHARTERED ACCOUNTANT

Place St-Charles
100, boul. Harwood, Suite 11, Dorion/Québec J7V 1X9

AIDE JURIDIQUE
BUREAU-VALLEYFIELD
157 rue Victoria
Valleyfield, Québec
TEL: 371-4266
AVOCATS:
M. Pierre Massé
M. Gilles Gingras
M. Reynald Savage
M. Pierre Laberge

Gilles Leblanc & Ass.
INGENIEURS CONSEILS

19 DU MARCHÉ
VALLEYFIELD, QUE.
J6T 1P1
TEL. 373-3330

CLSC Huntingdon

Point de service à St-Anicet

par Marthe Martel

Un point de service du CLSC de Huntingdon a récemment été ouvert à St-Anicet afin de desservir les municipalités de St-Anicet, St-Agnès de Dundee, Port Lewis et St-Régis.

Le bureau du CLSC à St-Anicet est situé au

1557 route 132 et est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13h à 16h30.

Le personnel de ce bureau est composé de: Mme Joan Galipeau, secrétaire, Mme Diane Breen, organisatrice communautaire, Mme Héloïse Mainville, in-

firmière, Mme Christiane Daoust, auxiliaire familiale, et M. Roger Nicol, travailleur social.

De nombreuses activités et services sont offerts par le CLSC dont les cours Joie et santé et les cliniques de tension artérielle. Pour communiquer avec le CLSC on n'a qu'à composer 264-6155.

Petits poissons des chenaux
CHALET DE PECHE A LOUER

Bureau (416) 325-2899
Rue: (416) 328-8150
(416) 328-3562

DESCENTE NO. 2 (près de la Crino)

Ste-Anne de la Pêrde Ouvert 24 heures

VIVE la diff-erente!
Surtout quand elle est tout à votre avantage

la diff-erente, notre nouvelle rente viagère différée, vous offre quatre avantages supérieurs et plusieurs autres avantages décisifs.

- | Ses avantages supérieurs | Ses avantages décisifs |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Vous vous constituez une rente à vie garantie par contrat, ce qui n'est pas le cas d'un simple REER. • Vous pouvez souscrire une assurance-dépôt en cas d'invalidité prolongée. Ainsi vos versements sont garantis, même si vous êtes dans l'incapacité de travailler. • Vous obtenez un service personnalisé: assuré par les représentants de notre coopérative d'assurance-vie, à votre demande et à votre convenance. • Vous pouvez différer des impôts tout en vous constituant une solide rente. Vous pouvez régler l'enregistrement comme un REER. | <ul style="list-style-type: none"> • Vous pouvez déposer \$100 ou plus, quand vous voulez, quand vous pouvez. • Vous obtenez un taux d'intérêt élevé, garanti de 5 ans à 5 ans. • Vous n'avez pas à vous soucier de l'administration, les intérêts et les composés annuellement au taux garanti. • Vous ne payez aucuns frais d'acquisition sur chaque dépôt subséquent au premier (\$50 sont déduits du dépôt à l'ouverture du contrat) ou frais d'administration durant l'accumulation. Parfois, il pourrait y avoir des frais minimes lors d'un rachat ou à l'échéance. |

Votre mieux-être et votre avenir financier ne dépendent que de vous. Consultez un de nos représentants et profitez sans tarder de la rente...



Roch Beaudet
Beauharnois
(514) 429-3242



Richard Allard
Directeur d'agence
Valleyfield
(514) 371-1450-58



N.B. Ceux et celles qui ont \$10,000 ou plus à placer peuvent profiter de notre rente viagère différée à prime unique. Elle ressemble beaucoup à la rente.

ADHB Besner
277 VICTORIA • 18 NICHOLSON VALLEYFIELD 373-8280

Pour la St-Valentin offrez-lui L'EXCELLENCE SONY

**RADIO MAGNETOPHONES
TOURNE DISQUES ETC**

CHOIX **QUALITE**

WEAVER **VERRE DE BAR**

SKIEZ à FOND avec TITAN

espoir
Ensemble Complet \$89.00

SKIS-BOTTINES BATONS
FIXATIONS-ATTACHES DE SKIS-INSTALLATION

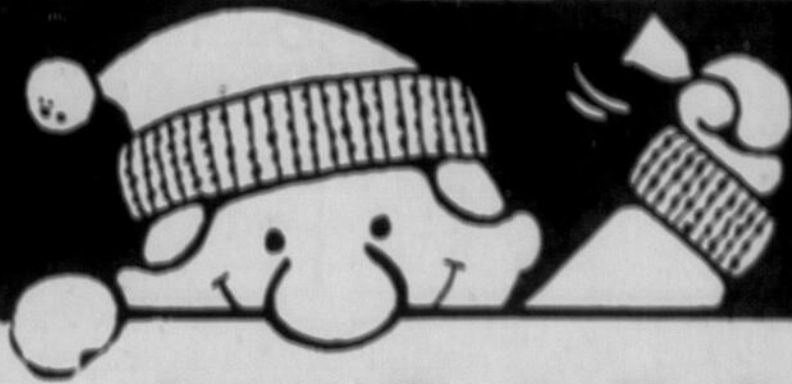
GANTS DE SKI ALPIN EN CUIR \$12.95
Régulier \$21.95 SUPER SPECIAL

VENTE après INVENTAIRE

C.I.L. 20% 20%

SUPER LATEX
EMAIL MAT-SEMI-LUSTRE
SEMI-LUSTRE ALKYD
EMAIL PORCELAINE/EMAIL EXTERIEUR
COUCHE DE FOND

20% de réduction
Profitez-en! Le printemps s'en vient



CARNAVAL de Ste-Barbe

Les 3-4-5-6-7-et 8 FEVRIER 1981

CARNAVAL de Ste-Barbe

Les Duchesses



Francine Vallée



France Thibault

Président: Alain Poirier

Vice-Président: Carole Tessier

Secrétaire Trésorière: Guylaine Tremblay

Secrétaire: Christiane Montreuil

Publicité: Manon Brisson

Directeurs: Réjean Poirier
Christiane Dubreuil
Sylvain Loisel
Albert Schinck

HORAIRE DES FESTIVITES

Mardi, le 3 février

19:30 à 20:30 Ballon-balai, femmes, St-Anicet vs Ste-Barbe
20:30 Ballon-balai, Old-Timers St-Anicet vs Ste-Barbe

Mercredi, le 4 février

19:30 hres: ballon-balai, filles 13 et 14 ans
20:30: Ballon-balai, garçons 13 à 15 ans
21:30: Ballon-balai, ligue du dimanche

Jeudi, le 5 février

19:30: ballon-balai, femmes Ste-Agnès vs Cazaville
20:30: ballon-balai, Old-Timers, Ste-Agnès vs Cazaville

Vendredi, le 6 février

21:00: Couronnement de la reine, soirée dansante, salle municipale de Ste-Barbe, permis R.A.Q.

Samedi, le 7 février

10:00: jeux divers pour enfants de 4 à 12 ans, avec remise de trophées et friandises
12:00 à 13:00: ballon-balai, filles 8 à 12 ans.
13:00 à 14:00: ballon-balai, garçons, de 8 à 12ans.
14:00 à 15:00: ballon-balai, filles 15 à 20 ans, Cazaville vs St-Anicet.
15:00 à 16:00: ballon-balai, garçons 16 à 29 ans, Cazaville vs St-Anicet.
16:00 à 17:00: ballon-balai, filles 15 à 20 ans, Ste-Agnès vs St-Anicet.
12:00 à 14:00: inscriptions à la salle municipale de Ste-Barbe pour rallye de motoneiges.
12:00 à 15:00: inscriptions à la salle municipale de Ste-Barbe pour course de raquettes, de ski de fond, ces courses seront de 12:00 à 16:00 hres.
20:00 à 02:00: danse sociale.

Dimanche, le 8 février

11:00: messe du carnaval à l'église de Ste-Barbe
12:00: Dîner à la salle municipale de Ste-Barbe
13:00: ballon-balai, femmes, Cazaville vs St-Anicet.
14:00: ballon-balai, Old-Timers, Cazaville vs St-Anicet.
15:00: hockey novices, exhibition, Huntingdon vs Ste-Barbe
16:00: ballon-balai, ligue du dimanche
15:00: tir au câble
13:00 à 16:00: concours de sciotte, concours de godendard, concours de sacs de sable
16:00: concours de brouettes
15:00 à 24:00: musique continue avec disco et remise de trophées.



Bienvenue à tous!



**tout
a tant
de goût**
VALLEYFIELD

pour un Carnaval enlevé!

Municipalité de Ste-Barbe

JACQUES LEDUC
maire

CONSEILLERS: OMER LEDUC, CLAUDE DEREPIENTIGNY-MAURICE BRISSON
LOUIS-PHILIPPE GIROUARD-LEO MONTREUIL-ANDRE BELISLE
SEC-TRES: JANINE COUILLARD



Bonne chance!

HENRI LOISELLE

CAMIONNEUR

Spécialité Terre et terrassement

99 Rg La Baie Ste-Barbe 373-8259

... à tous un Joyeux Carnaval!

Le Jeans de Ste-Barbe

Vêtements unisex- jeans, chemises, jupes
chandails, blouses pantalons

424 Ch de l'EGLISE STE-BARBE

Mardi au vendredi 10 à 21 hres
Samedi et jour de fête 10 à 19 hres

Passez un Gal Carnaval!

IMPRIMERIE JAC ENR.

336 BORD DE L'EAU STE-BARBE
TEL.: 371-3248

Ouvert jusqu'à 8 hres le soir du mercredi au vendredi
Samedi sur rendez vous

Bon carnaval!

LEDUC

ELECTRIQUE INC.

ENTREPRENEUR
ELECTRICIEN

Rte 132
STE-BARBE Jacques Leduc M.-E. prop

371-0848

Bonne chance!

Marché F. FORTIER

Boeuf pour congelateur bière froide

436 rue de l'EGLISE

STE-BARBE

373-4676

Meilleurs vœux de succès!

BELISLE ASSURANCES

André Belisle
Assurance-vie-salaire-groupe voyage-sports

2765 Ave de la Caserne

STE-BARBE

373-7837

Les **Assurances**
Quesnel inc.
50 JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD
371-8114



Brasserie du Colonel

BUFFET L.D.

Souhaitent bonne chance aux organisateurs

2011 Boul. Ste-Marie
Valleyfield

371-1533



**CAISSE POPULAIRE
de Ste-Barbe**

LUC MESSIER
Directeur



A compter de septembre

La prévention dentaire dans les écoles

par Marthe Martel

Ce n'est qu'à compter du mois de septembre 1981 que sera mis en application le programme de prévention dentaire élaboré par le CLSC Seigneurie de Beauharnois. C'est ce qu'a révélé le directeur général du CLSC, M. Jean-Paul Lalonde, lors d'une entrevue accordée au Soleil.

M. Lalonde a indiqué que le programme qui devait être appliqué en janvier 1981 avait été retardé en raison de certains détails techniques. Le budget prévu à cet effet pour l'année 1980-1981 a conséquemment été reporté à l'année 1981-1982 et il mentionne: «Rappelons que ce programme en prévention dentaire vise environ

20% des enfants âgés de 9 à 15 ans et 100% de ceux fréquentant les écoles élémentaires de la région. Des hygiénistes dentaires seront présentes dans les écoles ainsi qu'au CLSC afin de procéder à des examens buccaux, à l'éducation des enfants quant à l'entretien de leurs dents, au détartrage des dents et à des références aux dentistes

lorsque nécessaire. Un des problèmes rencontrés lors de l'élaboration du programme aurait trait au dédoublement du travail des hygiénistes dentaires neuvrant dans les bureaux privés et dans les écoles. M. Lalonde a expliqué qu'à partir de l'entrée en vigueur du programme, les soins en hygiène

dentaire (détartrage, éducation) dispensés aux enfants de moins de 12 ans, dans les cliniques privées, ne seraient plus défrayés par la Régie de l'Assurance-maladie. Ils seraient dispensés, toujours gratuitement, dans les écoles et au CLSC. «Actuellement il n'y a que 30% des enfants d'âge scolaire qui fréquentent les bureaux

de dentistes. Toutes les références que nous ferons à ces derniers permettront d'augmenter ce pourcentage et compenseront donc pour la clientèle perdue au chapitre de la prévention», a souligné le directeur général. Ce dernier a ajouté que cinq postes d'hygiénistes dentaires seraient créés pour Valleyfield et Dorion

Rejoint par téléphone, le président de la Société dentaire du Haut-St-Laurent, le Dr Guy Léger, a indiqué que les dentistes ne s'étaient pas encore penchés sur la question et qu'ils le feraient lors d'une prochaine réunion. Le docteur Léger n'a donc pu dire comment les dentistes percevraient le programme de prévention dentaire mis sur pied par le CLSC. Il a spécifié qu'ils pourraient se prononcer quand ils connaîtront exactement en quoi consiste ce programme.



SERVICES COMPLETS D'INGÉNÉRIE
29 STE-HELENE, VALLEYFIELD, 371-8211
415 BOUL. ROCHE, VAUDREUIL, 455-5775

HAREL,
DROUIN,
LEDUC
& ASSOCIÉS

COMPTABLES AGRÉÉS

Yves Vézina, C.A.
Pierre-André Leduc, R.I.A., C.A.

23 STE-HELENE VALLEYFIELD 371-2511

Budget de \$1,521,291.

La taxe foncière est fixée à \$1.95 à Huntingdon

par Marthe Martel

La municipalité de Huntingdon a adopté récemment un budget de \$1,521,291, pour l'année 1981, qui est de \$184,000, supérieur à celui de l'an dernier. Le taux de taxe foncière a été fixé à \$1.95 du \$100 d'évaluation, calculable selon le nouveau rôle d'évaluation.

Bien qu'il semble y avoir une diminution substantielle de la taxe, celle-ci étant fixée à \$14.00 du \$100, l'an dernier, il n'en est rien puisque les propriétés seront maintenant évaluées à leur valeur marchande. La majorité des citoyens auront même à faire face à une augmentation de la taxe foncière.

Cette augmentation est considérée comme normale par le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Richard Alary, lequel l'attribue, entre autres, à l'occupa-

tion d'une partie du champ d'impôt foncier scolaire et à la récupération de certaines sommes perçues auparavant en taxe de vente provinciale. Les citoyens devront également faire face à

une hausse de la taxe d'eau et de cueillette des ordures ménagères. La taxe d'eau passera de \$60.00 à \$75.00 par année, ce qui constitue une augmentation encore une fois normale, a expliqué

le secrétaire-trésorier. Quant à la taxe de vidanges, elle doublera et sera donc fixée à \$40.00. M. Richard Alary explique cette hausse par le fait que la municipalité doit maintenant utiliser

le dépotoir de St-Anicet. «A chaque fois que le camion de la ville se présente au dépotoir de St-Anicet, on doit déboursier \$50.00 du voyage, soit \$200 à \$300 par semaine», a indiqué

le secrétaire-trésorier. Enfin, soulignons que les citoyens continueront à payer \$15.00 pour l'enlèvement de la neige. Notons finalement que les édifices publics sur lesquels devront être

payés des impôts ont été évalués, selon le nouveau rôle à \$39,065,000, comparativement à \$4.5 millions l'an dernier.

Le C.A.T.A. lance une campagne sur l'amiantose

Le comité d'appui aux travailleurs accidentés (C.A.T.A.) a lancé une campagne sur l'amiantose, qui a débuté au début décembre, alors qu'un groupe de travailleurs (euses) de l'Asten-Hill, ainsi que des veuves de leurs camarades décédés, ont dénoncé la discrimination exercée envers ces femmes par la C.S.S.T. ainsi que la politique de compensation de cette

dernière. Leurs griefs sont justifiés: d'une part, plusieurs des cas de décès chez les travailleurs accidentés sont dus à des maladies cardio-vasculaires résultant de la difficulté d'oxygénation causée par la présence d'amiantose dans leurs poumons.

La C.S.S.T. prétendant que la mort est naturelle, refuse de compenser les veuves, et ce, même si le travailleur était compensé de son vivant. D'autre part, les travailleurs de l'Asten-Hill n'ont guère le choix face à la retraite: le montant de la pension est si bas qu'il est difficile pour le travailleur de se retirer et donc, de faire face au coût de la vie avec cette maigre pension de la C.S.S.T. En d'autres termes, on oblige prati-

quement le travailleur à se tuer au travail. De plus, la loi 52 du gouvernement Bourassa (qui avait obligé de légiférer suite à une dure lutte des mineurs de Theftford Mines ne s'applique qu'aux mines et carrières.

Nous pensons qu'il est de notre devoir, en tant que regroupement de travailleurs accidentés, de faire connaître cette situation à la population et de solliciter son soutien et sa force pour obliger la C.S.S.T. à respecter les droits du peuple ouvrier.

Nos revendications sont les suivantes: - la pleine compensation pour les veuves des travailleurs fauchés par l'amiantose; - la reconnaissance, par la C.S.S.T., de toutes les maladies pulmonaires et cardio-vascu-

laires associées à l'exposition à l'amiantose; - application de l'article 2.1 de la loi 52 aux usines de transforma-

tion c'est-à-dire 90% du salaire net versé à un travailleur subissant un retrait préventif sur ordre de son médecin; - le droit au médecin de son choix et la reconnaissance de la compensation sur la base de son diagnostic; - nous revendiquons également un véritable bureau de la C.S.S.T. où les travailleurs (euses) de la région pourront régler sur place leurs dossiers.

Nous ne croyons pas que c'est en parlementant avec la C.S.S.T. que nous obtiendrons gain de cause. La C.S.S.T. est ni plus ni moins qu'une mutuelle d'assurance pour les compagnies. C'est ce qui explique

pourquoi elle refuse presque tous les cas de maladies industrielles: amiantose, silicose, etc.

Notre campagne s'appuiera sur des moyens d'action tels que: campagne de presse, visites en groupe à la C.S.S.T., etc. Nous vous demandons votre soutien ainsi que celui de vos syndicats. Nous vous invitons également à participer à notre première assemblée générale qui aura lieu au Centre Garneau, le 7 février à 9h (matinée). Nous tiendrons également un colloque sur l'amiantose à la mi-mars.

Appuyons les travailleurs (euses) et les veuves de l'amiantose!

C.A.T.A. (comité d'appui aux travailleurs accidentés)
Tel.: 371-1271

Allaitement maternel

Quand on est enceinte et que l'on désire ce qu'il y a de mieux pour son bébé, la question de l'allaitement se pose et on essaie de trouver de tous côtés

des informations qui nous aident à prendre cette décision si importante. Si la question se pose pour vous, la Ligue La Lèche peut possiblement vous

aider en vous donnant des informations pertinentes et en vous permettant de rencontrer beaucoup de mamans qui allaitent leurs bébés. Notre prochaine réunion se tiendra chez Danielle Lefebvre, 142 Carrière à Valleyfield et ce le 11 février 1981 à 20 heures. Le sujet qui retiendra davantage

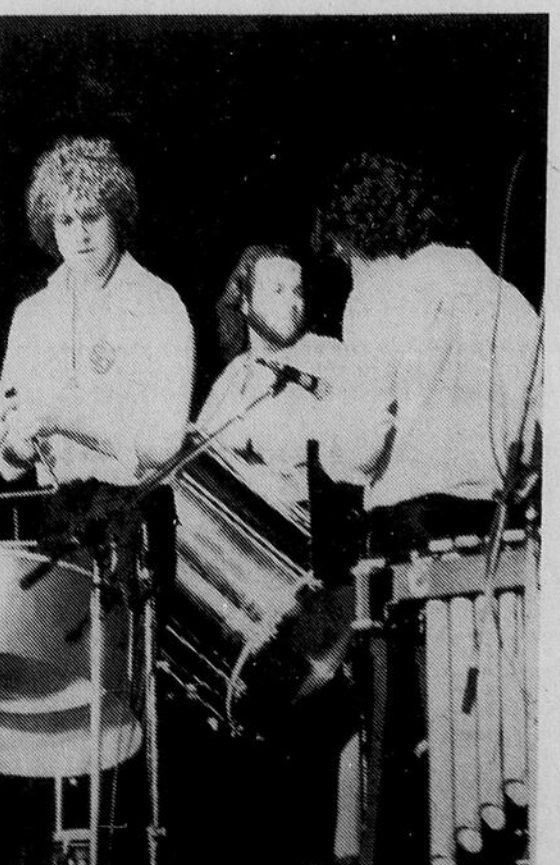
notre attention sera: «La naissance du bébé et son arrivée dans la famille.»

Pour plus de détails, appelez Ghislaine Cyr, monitrice à 373-8695. Vous êtes tous bienvenus, si le sujet vous intéresse.

Nicole Hébert



Le député fédéral de Vaudreuil-Harold Herbert et le député péquiste de Vaudreuil-Soulanges Louise Guerrier ont pris le repas côte à côte samedi dernier lors de la soirée en l'honneur des anciens maires de Soulanges. Tous deux semblaient en très grande forme. Pour éviter la controverse, ils se sont probablement abstenus de parler de constitution.... (Photo Le Soleil-Jacques Smith)



Tous ceux qui ont assisté au spectacle de Concept Neuf en sont sortis emballés. dommage que la participation n'ait pas été suffisante pour faire un succès de cette soirée. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

**JEUDI
19 FEVRIER
NOUVEAU
DISCO-PAMALOU**

Super Vente
50% RABAIS
sur
**BOTTES
ET
SOULIERS**
aussi balance de
BOTTES & SOULIERS \$10 et \$20
**Chaussures
LA GODASSE**
206 Bord de l'Eau
GRANDE-ILE VALLEYFIELD

**VENTE
DE FIN D'HIVER**
10% à 25% DE REDUCTION
SUR TOUTE LA
MARCHANDISE

Marchand autorisé à remettre des certificats "CANADA M'ESTIC"



GRAND CHOIX
DE VISON
A PRIX
TRES SPECIAL

Pensez dès
maintenant à
votre mise de
côté pour la
saison prochaine

Laflamme
RENE FOURRURES

21 A. JACQUES-CARTIER, VALLEYFIELD
Personnel courtois et compétent
STATIONNEMENT A L'ARRIERE DU MAGASIN

Achetez Woolco... partez gagnant!

Woolco
Économisez
par gallon de peinture Vénus une couche

Prix en vigueur jusqu'au samedi 17 février ou jusqu'à épuisement des stocks en solde

Achetez ces excellents produits à un prix imbattable. Choix de 3 finis d'intérieur populaires: latex satiné, latex semi-lustré, alkyde, semi-lustré. Couleurs sur demande sans frais supplémentaires

Prix courant Woolco, le gal: 23.49
PRIX SPECIAL WOOLCO, le gal:

Latex ou alkyde semi-lustré d'intérieur

Prix courant Woolco, le gal: 27.49
PRIX SPECIAL WOOLCO, le gal:

Latex satiné d'intérieur

11⁴⁹

15⁴⁹



RABAIS de 40%

Papier peint pré-encollé en vinyle résistant

Papier peint de qualité, lavable et pelable. Idéal pour la cuisine ou la salle de bains. Rouleau simple (35 pi²)

Prix courants Woolco, le rouleau simple: 10.49 à 13.49

PRIX SPECIAUX WOOLCO, le rouleau simple:

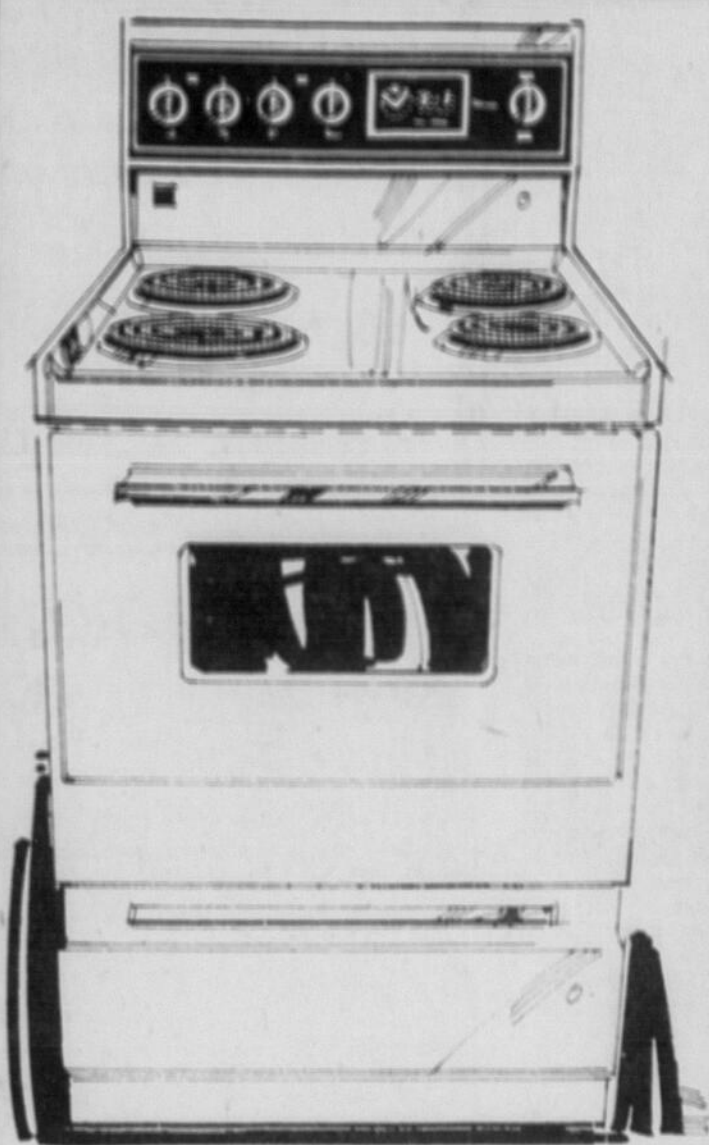
6²⁹ à 8⁰⁹



CENTRE VALLEYFIELD 30 rue Dufferin, Valleyfield

KENMORE...seulement chez Sears!

Super vente du 4 février au 7 février 1981



Cuisinière KENMORE

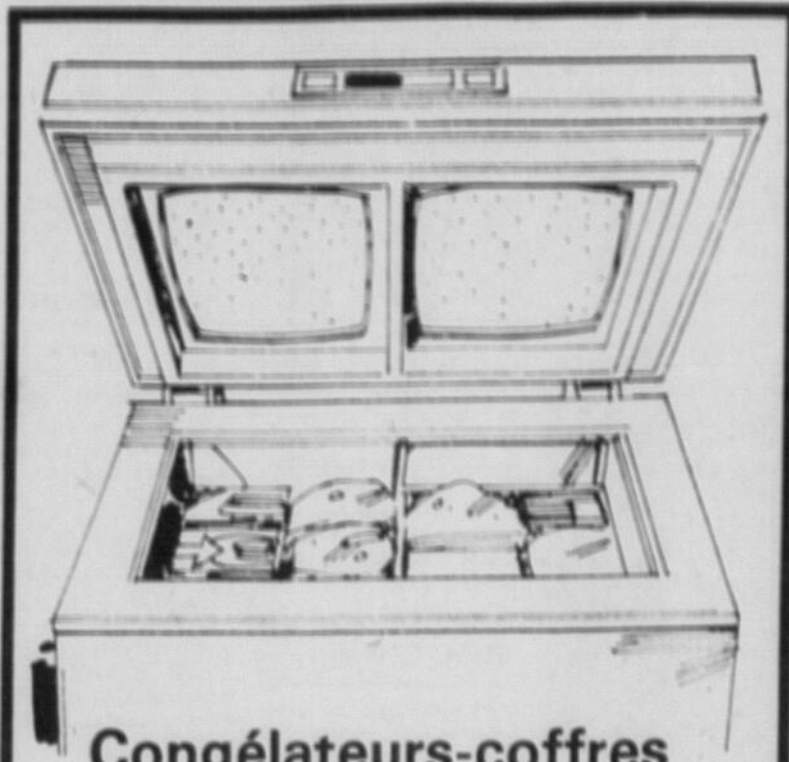
Cuisinière Kenmore de qualité. Dosseret émaillé à dessus basculant pour accès aux fusibles. Quatre éléments standard: 1 grand de 8" et 3 de 6" tous à réglage professionnel; éléments anneaux, chromés, cuvettes émaillées amovibles pour un nettoyage facile. Petit hublot de four. Four à nettoyage facile.

Même à ce
très bas prix

389⁹⁸

Blanc

60 090 DL— Blanc. Chacune 389.98
60 096 DL— Bleu doré. Chacune 399.98
60 098 DL— Amande. Chacune 399.98
Rég.: \$429.98



Congélateurs-coffres KENMORE courants

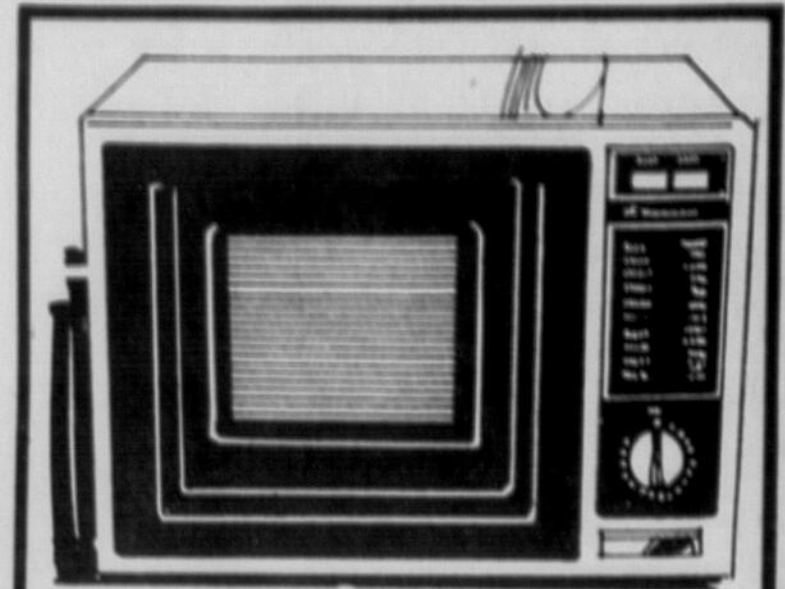
- En exclusivité chez Sears... isolation mousse polyuréthane rigide de 2"
- Intérieur en acier au fini acrylique coins carrés conventionnels
- 3 modèles: 7.0 pi.cu.

Même à ce
très bas prix

279⁹⁸

Blanc Rég.: \$299.98

Modèle 7.0 pi.cu Capacité 240 lb environ 26 3/8x25x35 932" haut. 1 panier. En blanc seulement. CA60Hz, 110-120 volts. 472-010-700 DL—Chacun .. 279.98



Fours micro-ondes

Modèle de base à cycle de décongélation. puissance de 400 W Minuterie 10 mn, sonnerie.

Même à ce
très bas prix

399⁰⁰

Tablette verre amovible porte verre noir; coffrage acier; int., acrylique et ext point beige 18 3/8x15 1/8x12 3/4" ht. 99 101—Cap 55 pi.cu.

Rég.: \$429.98

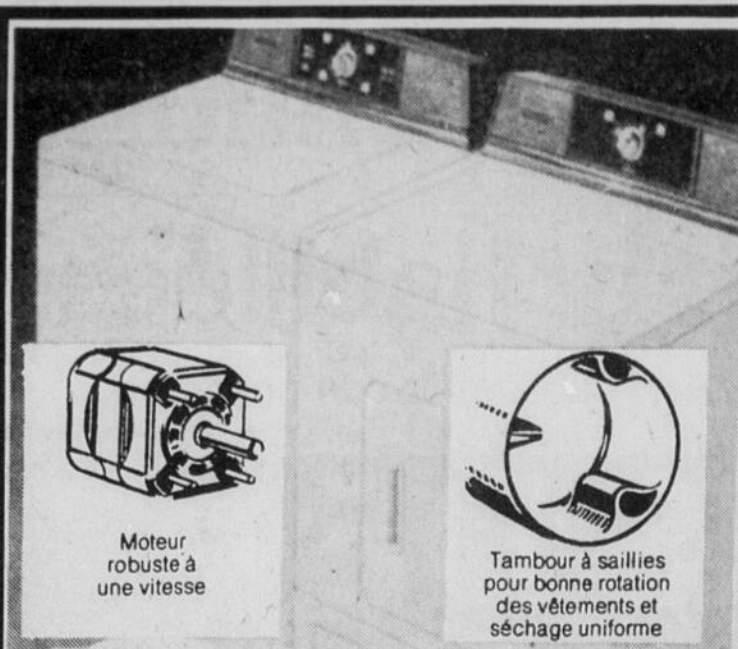
Sears

UNE
FOIS DE PLUS
Je m'implique

Sears participe au TELETHON '81

Nos téléphonistes prendront vos appels dimanche
le 8 FEVRIER de 10:00 à 20:00 heures

Soyez des nôtres **SIGNALEZ 371-3050**



Laveuse KENMORE

Même à ce
très bas prix

419⁰⁰

Blanc

vous obtenez une très bonne laveuse Kenmore

Laveuse Kenmore à 2 programmes. Moteur robuste à 1 vitesse. Programmes: normal et court. 1 niveau d'eau. 2 températures lavage-rinçage. Agitateur roto-swirl. Coffrage en acier fini acrylique. 40 010 DL

Rég.: \$459.98

Sécheuse KENMORE

Même à ce
très bas prix

269⁹⁸

Blanc

vous obtenez une très bonne sècheuse Kenmore

Sécheuse Kenmore assortie à 2 réglages: chaleur ou à froid. Température pré-réglée. Coffrage en acier fini acrylique. 80 010 DL

Rég.: \$309.98

DU NOUVEAU CHEZ

Sears



UN DEPARTEMENT DE SERVICE
POUR VALLEYFIELD ET LES ENVIRONS

Notre service est effectué par des
TECHNICIENS PROFESSIONNELS

Nous effectuons la réparation et le service
de tous les appareils vendus par Sears

371-2810

Chez

Sears

vous en avez
pour votre argent ...
ET PLUS !!!



JOCELYN
LEROUX

Consultez
nos
représentants
des
ventes



DENIS
LATOUR

83 RUE CHAMPLAIN

VALLEYFIELD

371-3050

SERVICE: **371-2810**

décès

GOBEIL

A Valleyfield, le 1er février, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Gobeil, époux de Marie-Ange Viau, demeurant au 68 rue Du Zouave à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, mercredi, le 4 février. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église St-Augustin où le service fut célébré à 11h. Inhumation à Valleyfield.

ROBERT

A Valleyfield, le 27 janvier, à l'âge de 66 ans est décédé M. Alcide Robert, époux de Cécile Poirier, demeurant au 218 Boul. Grande-Île à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 29 janvier dernier. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellefleur où le service fut célébré à 14h. Inhumation à Ste-Barbe.

DESCHAMPS

A Coteau-Landing, le 31 janvier, à l'âge de 38 ans, est décédée Mme Gaston Deschamps née Claudette Cousineau, demeurant au 216 Ave. du Comté à Coteau-Landing. Les funérailles ont eu lieu hier, mardi, le 3 février. Le

convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellefleur où le service fut célébré à 15h00. Inhumation à Valleyfield.

BENOIT

A Valleyfield, le 30 janvier, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Argé Benoit, époux de feu Anabelle Bélaïr, demeurant au 22 rue Edmond à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu hier, mardi 23 février. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellefleur où le service fut célébré à 14h. Inhumation à Valleyfield.

BUHLER

A Huntingdon, le 28 janvier, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Charles Buhler, née Madeleine Acceliepiat, demeurant au 140 rue Fairhaven à Huntingdon. Les funérailles ont eu lieu le 30 janvier dernier. Le convoi funèbre est parti du salon Rodrigue Montpetit, de Huntingdon, pour se rendre à l'église paroissiale d'Herdman où le service fut célébré à 10h00. Inhumation à Herdman.

LEVESQUE

A Beauharnois, le 27 janvier, à l'âge de 41 ans est décédé M. Jean Lévesque, époux de Patri-

cia Barry, demeurant au 229 Chemin St-Louis à Beauharnois. Le corps a été exposé au salon Bourgie et Frères, Inc. 127 Ellice, Beauharnois et inhumé jeudi, le 29 janvier, à 14h00, au cimetière de Beauharnois.

ANDRÉ

A Beauharnois, le 28 janvier, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Avila André, époux de Lucienne Trotter, demeurant au 14 rue Ellice à Beauharnois. Les funérailles ont eu lieu le 31 janvier dernier. Le convoi funèbre est parti du salon Bourgie et Frères Inc., de Beauharnois, pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service fut célébré à 11h00. Inhumation à Ste-Justine de Newton.

DAOUST

A Melocheville, le 30 janvier, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Fernand Daoust, née Fernande Forget, demeurant au 296 rue Principale à Melocheville. Les funérailles ont eu lieu hier, mardi le 3 février. Le convoi funèbre est parti du salon Bourgie et Frères Inc. de Beauharnois, pour se rendre à l'église paroissiale de Melocheville où le service fut célébré à 11h00. Inhumation à Beauharnois.

REMERCIEMENTS

Mme Armand Hudon (Laurence Daoust) et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès accidentel de M. Armand Hudon, survenu le 13 janvier dernier, à l'âge de 53 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Prière au St-Esprit

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si elle paraît difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

R.B.

REMERCIEMENTS



Mme Percy Long (Jeanette Major) Mme Alcide St-Onge (Noella Major) M. Mme Hubert Major (Gaby Deschamps) M. Mme Maurel Major (Liliane Le-pape) Mme Gérard Major (Laurette Poulin) ses deux soeurs Laplante (Lucienne Bougie) Mme George Lamothe (Lauri Bougie) belle-sœur, Mme Eugène Vaber (Rose-Anna Major) ainsi que de nombreux petits enfants, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Albert Major, née Laura Bougie, survenu le 9 janvier à l'âge de 91 ans et 6 mois, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

MARLEAU

A St-Polycarpe, le 31 janvier, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Roger Marleau, époux de Marie-Claire Rodrigue, demeurant à St-Polycarpe. Les funérailles ont eu lieu hier, mardi, le 3 février. Le convoi funèbre est parti du salon Louis Poirier, de St-Polycarpe pour se rendre à l'église paroissiale de St-Polycarpe où le service fut célébré à 15 h. Inhumation à St-Polycarpe.

FINLAYSON

A Ormstown, le 30 janvier, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Archie Finlayson, époux de Majorie Hall, demeurant à Ormstown. Les funérailles ont eu lieu à 14h00, en la chapelle de la Résidence Funéraire McGerrigle Inc., d'Ormstown, lundi, le 2 février. Inhumation à Ormstown.

BOURDON

A l'hôpital St-Joseph de Lachine, le 31 janvier, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Lucien Bourdon, célibataire, fils de feu Théophile Bourdon et de feu Orlida Lemieux. Le corps sera incinéré. Les parents et amis seront informés de l'heure et de la journée du service. Direction funéraire: Funerarium Demers et Gibeau de St-Chrysostome.

PATENAUDE

A St-Chrysostome, le 1er février, à l'âge de 43 ans, est décédé accidentellement M. Fernand Patenaude, époux de Marie-Thérèse Aganier, demeurant au 2429 rue Principale à Ste-Clotilde. Les funérailles auront lieu demain,

Billet de Mgr Lebel

L'Eglise et le changement social

L'Eglise s'adapte-t-elle, oui ou non, au changement social? Telle était la question à laquelle le public devait répondre au cours d'une émission de ligne ouverte à laquelle j'ai participé au cours de l'automne dernier.

Soixante-dix pour cent des quelque huit cents réponses données étaient négatives. Mais on a dit

non à quoi? Ce n'était-il pour l'Eglise un blâme ou des félicitations? E de quelle Eglise parlait-on? Le Peuple de Dieu ou les dirigeants?

C'est un mal que l'Eglise ne sache pas s'adapter à certains changements, à des situations nouvelles. Elle met du temps, par exemple, à comprendre l'importance des moyens de communications sociales; elle ne tient pas compte assez vite, parait-il, de certains progrès de la science dans ses prises de position doctrinales et morales. Voilà des exemples où il est dommage que l'Eglise ne suive pas toujours assez vite.

Le croyant est, de par sa foi, un non conformiste, qui dénonce par ses attitudes, sa manière de vivre et ses paroles, les modes et les conformismes qui exploitent les gens et les empêchent de donner un sens à leur vie.

Il y a des changements qui sont des progrès ou du moins ne font pas reculer la condition humaine. L'Eglise se doit alors de s'adapter pour être présente "dans le monde de ce temps"; il y a d'autres changements qui sont contraires au Royaume et oppriment l'homme d'une façon ou d'une autre. C'est dans la mission de l'Eglise de s'y opposer en proposant d'autres chemins.

Poser des signaux d'arrêt à l'entrée des impasses n'est pas s'opposer au vrai progrès du voyage de l'humanité.

Robert Lebel,
Evêque de Valleyfield.

Maison Du Spaghetti

Marcel Beaudoin
Raymond Arsenault
47, rue St-Thomas, Valleyfield, Qué. J6T 4J4
BIERE ET VIN

(514) 371-9311

SUR RENDEZ-VOUS:
JOUR: 373-9392
SOIR: 373-9920

LOUIS J. HEBERT, D.D.
DENTUROLOGISTE

19 COSSETTE, VALLEYFIELD

ROGER MORIN
avocat

39 JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD 373-7144

TEL: 373-2240

Michel Caron & Associés

COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
CERTIFIED GENERAL ACCOUNTANTS

59, RUE JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD, QUE., J6T 4R4

Woolco

SOLDE DE CHAUSSURES POUR HOMMES

Chaussures sport et habillées.

Variété de modèles. Eventail de couleurs. Choix limité de pointures.

RABAIS DE 33 1/3%

Souliers sports pour hommes

Prix courant Woolco, la paire: 21.97 à 39.97

PRIX SPECIAUX WOOLCO, la paire

\$14 à \$26

Prix en vigueur jusqu'au mardi 17 février 1981 ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.

Achetez Woolco... partez gagnant!

LES GRANDS MAGASINS

Woolco

UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CO. LTD.

30 rue Dufferin, Valleyfield

REMERCIEMENTS

M. Arthur Boulanger, son fils René désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Germaine Boulanger survenu le six janvier dernier soit par visites au salon, offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, dons divers ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Mme Véronique Lemieux Montreuil et ses enfants Paulette (Roger Côté) Madeleine (Camille Robineault) Richard (Claudette Godin) Suzanne (Claude Huneault) Louise L. Campeau remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de M. Georges Lemieux survenu le 2 décembre 1980, à l'âge de 65 ans, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Messe 1er Anniversaire



Maurice Perreault déjà un an que tu m'as quitté, la mort t'arrachait de mes bras, mon cœur n'est pas encore cicatrisé, ta maladie fut longue, tu as beaucoup souffert sans jamais te plaindre, ta tombe s'est fermée sur ton visage avec ton doux sourire rempli d'amour, un jour nous serons à tout jamais réunis car l'amour est plus fort que l'oubli tu étais un bon mari pour moi et un bon père pour tes enfants. De ta femme et enfants une messe sera chantée pour toi le 8 février à 8h30 à l'église de St-Timothée

REMERCIEMENTS

Mme Georges Riel et ses enfants, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Considérant le nombre important de personnes qui ont rendu hommage à mon époux, veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



Mme Jeannine Lemay désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Léo Lemay, survenu le 11 janvier, à l'âge de 53 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Prière au St-Esprit

St-Esprit, toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si elle paraît difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

F.L.



ERNEST MONTPETIT

315 DANIS, VALLEYFIELD & FILS INC.

TEL: 373-3511

SALONS FUNÉRAIRES
315 rue Danis
145 rue St-Laurent
200 rue Champlain

SALONS
les plus modernes

L'Université populaire présente: L'Erotisme au Masculin

L'EROTISME AU MASCULIN demeure, en dépit des apparences, l'une des grandes énigmes de notre milieu.

L'homme, dans son érotisme, est un inconnu pour lui-même et à plus forte raison pour la majorité des femmes.

Depuis une quinzaine d'années, les difficultés érotiques de l'homme ont atteint une ampleur qui déconcerte autant les individus, les couples que les thérapeutes qui tentent de comprendre les

situation de mutation profonde. Les voies qu'ils emprunteront seront déterminantes dans leur évolution érotique, soit vers un mieux-être, soit vers une aliénation plus profonde.

Le Dr. Desjardins souhaite que cette conférence ouvre des horizons nouveaux et des échanges féconds pour les couples. Car la soif d'aimer et de mieux aimer réside au cœur de tous.



Dans un "One man show" Michel Noël et le Capitaine Bonhomme pour adultes

C'est samedi le 7 février prochain à l'auditorium du Cégep de Valleyfield que vous sera

présenté à compter de 20h30, le spectacle de

Michel Noël et du Capitaine Bonhomme.

Pour la première fois réunis sur la même scène, ces deux personnages légendaires vous feront passer de bons moments. Dans la première partie du spectacle, Michel Noël, accompagné de son pianiste, interprète ses propres compositions et ses plus grands succès. La deuxième partie nous offre un Capitaine Bonhomme en pleine forme racontant ses mémoires et abracadabrantes aventures et l'oncle Pierre est sur place pour en témoigner.

Un spectacle à ne pas manquer. Michel Noël et le Capitaine Bonhomme pour adultes, samedi le 7 février prochain à l'auditorium du Cégep de Valleyfield à compter de 20h30. Les billets sont en vente aux Librairies Boyer. Une présentation de Valspec Inc., en collaboration avec Le Soleil.

Après 21 ans de carrière

Michel Louvain toujours à la mode

C'est samedi le 21 mars prochain que Valspec Inc., en collaboration avec Le Soleil, présentera le spectacle de Michel Louvain à l'auditorium du Cégep de Valleyfield à compter de 20h30.

Le spectacle qu'il présentera à Valleyfield (le même qu'à la Place des Arts) vaut ceux qu'on fait au Café Con'c et ailleurs. On sent qu'il y a eu beaucoup de travail pour monter un tel spectacle. Il

n'y a pas une seconde de longueur, tout s'enchaîne et le rythme est présent du début à la fin.

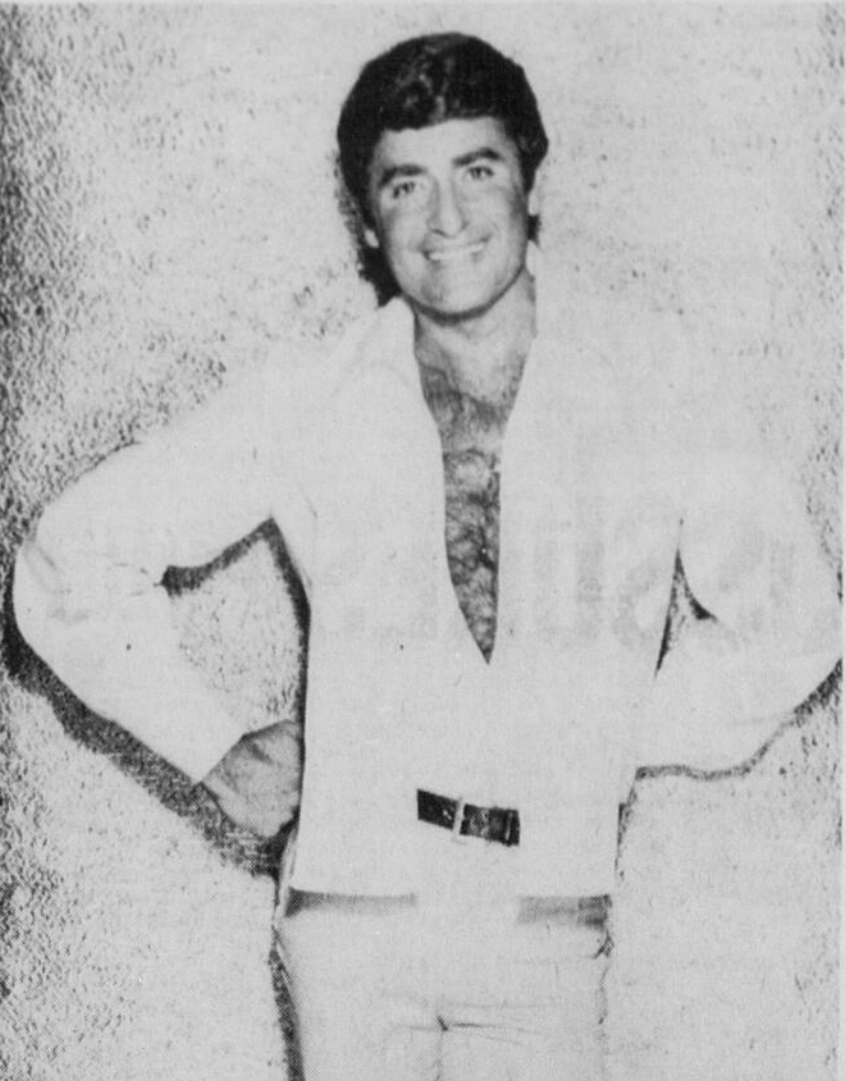
Le numéro d'ouverture est très impressionnant. Six panneaux nous montrent la vedette à

différentes périodes de sa carrière. Puis, il arrive vêtu d'un tuxedo blanc, accompagné des danseurs pour chanter "Ma chanson d'amour" version de "New York, New York". Il enchaine avec "Où est passé ma bohème", "As time goes by", "Si tu chantes", et "Chante" où il invite l'auditoire à chanter avec lui. Il termine la première partie avec un hommage à Eli Jolson, il offre alors les succès du "Jazz Singer". Pour ce numéro Michel est maquillé de couleur noire et inutile de vous dire qu'il bouge d'un côté à l'autre de la scène sur des pas de danse rythmés.

En seconde partie, vêtu d'un complet de teinte noire, il présente ses succès, un numéro de "Brazil", "Rendez-vous à Brazilia", et autres succès sud-américains. Il nous offre aussi un tango avec : "La dame en bleu".

Le dernier tableau est consacré au Western et Michel y apparaît vêtu du costume traditionnel accompagné des danseurs. Puis il revêt le tuxedo blanc entouré des tableaux du début.

Assurément, un spectacle à ne pas manquer, samedi le 21 mars à 20h30, à l'auditorium du Cégep. Les modes passent, mais l'artiste Michel Louvain demeure. Bilets en vente aux Librairies Boyer.



Lucky
Luke
dans
"La
Ballade
des
Dalton"

Samedi le 7 février prochain à 14h00, Valspec Inc., en collaboration avec Le Soleil, présente Lucky Luke dans "La Ballade des Dalton", à l'auditorium de l'école Jésus-Marie, 41 Chemin Larocque à Valleyfield.

Alors qu'ils sont en prison, les redoutables frères Dalton, aussi bêtes que méchants, apprennent qu'un oncle leur laisse sa fortune en héritage selon certaines conditions. Avant de toucher l'argent, ils devront éliminer les membres du jury et le juge qui ont condamné le dit oncle. Un arbitre impartial devra vérifier l'exécution; ce sera nul autre que l'ennemi juré des Dalton, Lucky Luke. Les bandits s'évadent, mobilisent Lucky Luke et entreprennent de satisfaire aux clauses du testament pendant que leur compagne et ennemi, rusé, trouve les moyens pour les en empêcher à leur insu.

Au samedi des P'tits, "La Ballade des Dalton", le 7 février à compter de 14h00, à l'auditorium de l'école Jésus-Marie.

Fabienne Thibeault à Valleyfield

Valspec Inc., en collaboration avec Le Soleil, présente Fabienne Thibeault, samedi le 14 février prochain à 20h30, à l'auditorium du Cégep de Valleyfield.

Après seulement quelques années de carrière québécoise, Fabienne Thibeault a déjà un dossier de presse remarquable. C'est incontestablement l'enfant chérie de la jeune chanson, celle du Québec et d'ailleurs. Elle est l'image parfaite de la musique du Québec; à la fois solide et courageuse,

audacieuse dans le verbe et la forme; tantôt chène tantôt roseau. Une chanteuse de pays, faite de laine et de bois.

Son message reste simple et sa façon de le dire aussi. Dans un métier souvent largement surfaît, c'est comme une bouffée d'air frais, du genre à se refaire une sante.

C'est un plaisir de vous la présenter, samedi le 14 février prochain à compter de 20h30, à l'auditorium du Cégep. Les billets sont en vente aux Librairies Boyer.



Aux personnes âgées
Vous avez besoin d'une aide
pour l'épicerie
Polyservices 371-7244

**JEUDI
19 FEVRIER
NOUVEAU
DISCO-PAMALOU**

17 NICHOLSON VALLEYFIELD

371-5771

JACQUES SMITH, PHOTOGRAPHE

PHOTOS, MARIAGE
PHOTOS PASSEPORT
PHOTOS REPORTAGE
PORTRAIT

Vaste choix de faire-part

VENTE D'INVENTAIRE

COMMENCANT LE 5 FEVRIER 1981

50 à 70% de RABAIS

sur certains items
de vêtements d'hiver

GRANDEUR:
5 ans à 20 ans

LOTS DE ROBES
\$25.00

PANTALONS-JUPES
\$15.00

CHANDAILS
\$10.00

Vêtements pour dames
VALLEYFIELD
373-8642



ARRIERE DU
372 DUFFERIN

Si vous voulez boire et le pouvez
C'EST VOTRE AFFAIRE
Si vous voulez arrêter et ne le pouvez
C'EST NOTRE AFFAIRE
ALCOOLQUES ANONYMES
C.P. 54 VALLEYFIELD
ou téléphonez: 371-8582

ASSEMBLEES PUBLIQUES
EGLISE PENTECOTE
70 THIBEAULT, VALLEYFIELD
Dimanche 10H. et 19:30H.
mardi 20 heures h. h.
L'évangile sera prêché - Prière pour les malades
Chants - Des témoignages
PASTEUR O. MASSEAU
373-2654
Jésus Sauve - Jésus guérit
TOUS SONT BIENVENUS - ENTREE LIBRE

ENGLISH CATHOLIC MASS
EVERY SUNDAY 10 A.M.
CHAPEL: 41 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD
All are welcome!
ST. IGNATIUS GUILD

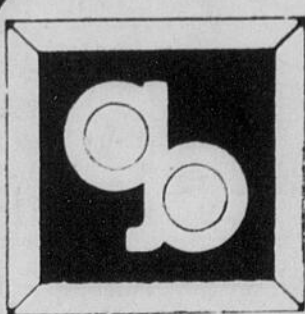
Si ton père ou ta mère ne peut plus s'empêcher de boire, tu constates sans difficulté les effets de l'alcool sur eux.

Mais te rends-tu bien compte des effets que ce problème a sur toi?

Pour obtenir des renseignements et de l'aide, communique avec:

ALATEEN

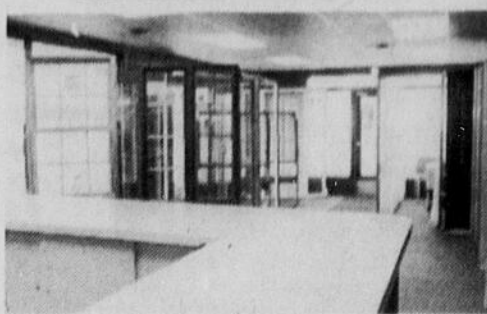
371-8582 VALLEYFIELD
CASIER POSTAL 342



Vous faites des plans?

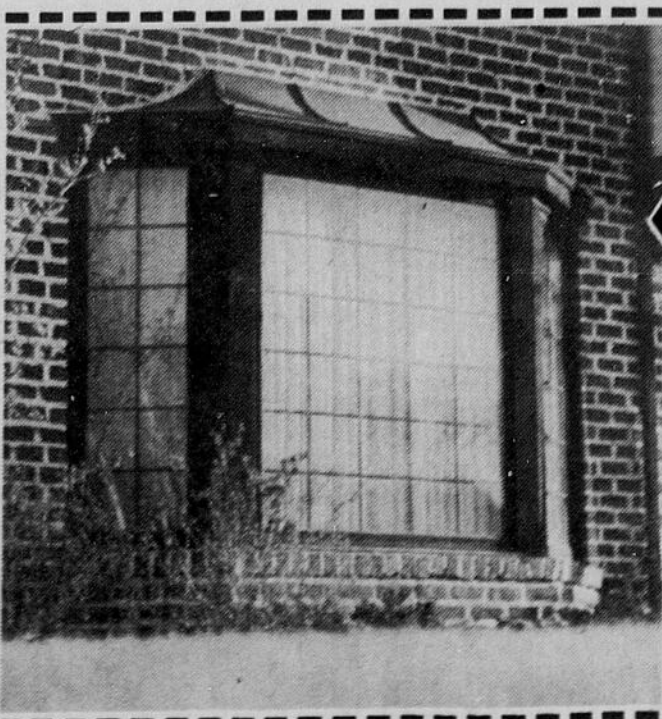
Vous rénovez, vous construisez?
Voyez des spécialistes dès maintenant
pour vos portes et fenêtres

UN CHOIX IMMENSE



GÉRALD BOUGIE LTÉE

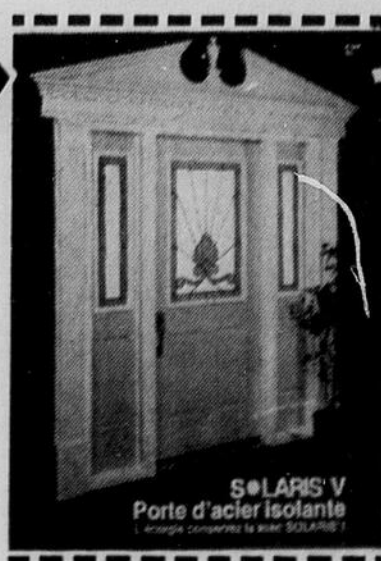
95 BOUL. LANGLOIS VALLEYFIELD 373-7005



Fenêtres
à battant
de
qualité

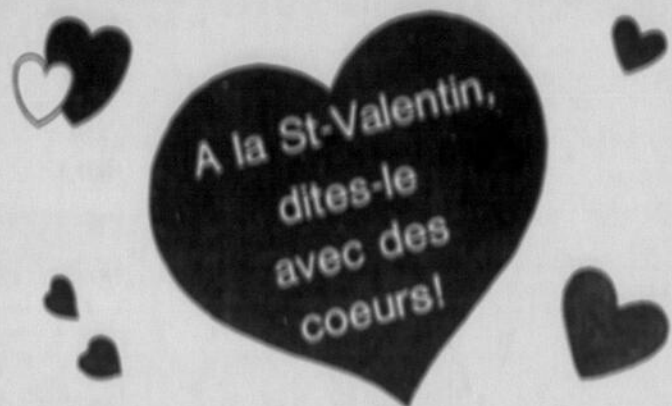
Tradition

• Tradition
• Solaris
• Portes en cèdre



PORTES DE PATIO
• SOLARIS
• CARVEL
• PELLA

aussi disponibles
PORTES ET FENETRES SUR MESURE



Robert Vachon

MEMBRE UNIPRIX

273 SALABERRY VALLEYFIELD
(VOISIN DE L'HOPITAL)
TELEPHONE : 371-1967

Offrir un coeur en février
En chocolat ou en papier
C'est simplement réinventer
A sa manière, le verbe aimer

En cette fête des coeurs
Offrons le sien
Il est à la fois porteur
De souvenirs et de lendemains



JACQUES SMITH
Votre photographe

à travers la vitrine

par vos
conseillers
en publicité



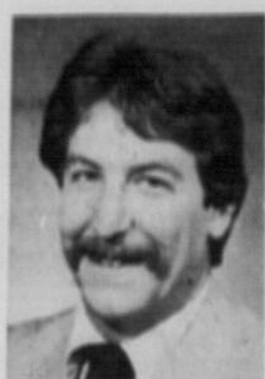
JEAN-LOUIS BRAULT



JACQUELINE ROZON



J-PIERRE TESSIER



MICHEL AUBIN

C'est à cette période-ci de l'année que l'on commence la sensibilisation pour toutes sortes de campagnes de souscriptions pour des œuvres plus touchées les unes que les autres. Le temps des fêtes est terminé, on a attendu les grandes ventes de janvier pour s'équiper ou pour acheter le morceau qui nous manquait. C'est maintenant au tour de notre générosité de se manifester. Bientôt ce sera un nouvel appel pour la Fondation du Coeur avec son sprint final du radiothon. L'île Richelieu fera également appel pour aider des jeunes à passer d'agréables vacances....



Le Beaujélais, de Coteau du Lac sera bientôt transformée en une grande salle de réception pour manifestations de tous genres. La date d'ouverture: le 18 mars. La manifestation: une grande parade de modes, dont tous les profits seront versés au Club Optimiste de l'endroit. Les billets sont déjà en circulation, et sur cette photo on reconnaît dans l'ordre Normand Pharend, président du club Albert Desrochers, propriétaire du Beaujélais, et Jacques Goudreau. (Photo Jacques Smith)



Bienvenue Messieurs Jean-Guy Latrelle et André Hébert, respectivement propriétaire et représentant du Subaru, cette merveilleuse japonaise qui a pignon sur rue Boulevard Mgr Langlois à Nitro. Le garage Subaru Valleyfield-Nitro sera en effet un des annonceurs réguliers de cette page à compter de la prochaine édition. Surveillez leurs messages!



M. Gérald Boyer, propriétaire des Librairies Gérald Boyer, de Valleyfield, Beauharnois et Châteauguay, assistait le 26 janvier dernier au lancement du volume "La dynastie des Canadiens" une véritable encyclopédie pour les amateurs de hockey et certainement un livre de chevet pour les ardents supporters du Bleu-blanc-Rouge. La réception eut lieu à la Brasserie Molson à Montréal. Sur cette photo dans l'ordre habituel, Gérald Boyer, Claude Mouton, l'auteur du volume, et le fameux Maurice "Rocket" Richard, qui prend une part du lion dans ce livre.

Mais dès dimanche prochain, le 8 février, ce sera le téléthon pour la paralysie cérébrale, dont le slogan est "Une fois de plus, je m'implique". Les résidents de la région de Valleyfield pourront souscrire à cette campagne par un simple appel téléphonique à 371-3050 soit au magasin Sears, de la rue Champlain, alors que les téléphonistes de ce magasin accepteront votre souscription entre 10 heures du matin et 8 heures le soir....



Rares sont les compagnies où les patrons qui passent sous silence une performance de 25 ans de service de la part d'un de leurs employés. L'épicerie Métro R. Lanctôt ne fait pas exception à la règle, et Maurice Monette a été l'objet de signes tangibles d'appréciation de la part de ses collègues co-propriétaires de cette épicerie de Valleyfield. Sur cette photo, on reconnaît R. Lanctôt, Roland Mageau et Claude Lanctôt présentant au héros d'une récente fête une magnifique montre en or. De leur côté, l'association des employés du Marché Métro Lanctôt lui présentait, par l'entremise de son président Jean-Pierre Lévesque une pendule murale, tandis que le fondateur R. Lanctôt lui remettait une plaque souvenir. (Photo Jacques Smith)



Jean-Marc Beauchamp, concepteur graphique et Michel Aubin, représentant en publicité au Soleil, empêchent-ils un débordement de joie en s'installant aux extrémités de cette photo prise à la soirée western du carnaval Baie des Neiges. Le groupe tout-sourire se compose de Josée Loisel, Daniel Dicaire, Jenny Beaulne, Jeanne-Mance Cormier, Jacqueline Rozon du Soleil et Roger Cordeau de CFLV.

Surveillez nos prochaines éditions pour prendre connaissance des messages publicitaires de la Boutique Mod-Elle dont l'ouverture se fera bientôt. Des créations exclusives et des importations prennent un temps toujours plus long à faire leur apparition, et la propriétaire Lucie Ringuette est aussi anxieuse que vous, mesdames, pour admirer sa collection....

Le Soleil est en fête depuis quelques jours, et ça célèbre dans la boîte. En effet, le 29 janvier, c'était l'anniversaire du "chum" Jean-Pierre Tessier, du service de la publicité, tandis que le lendemain la secrétaire Ginette Gignac tombait dans son année chanceuse. Et aujourd'hui Peter et Jacqueline Rozon célèbrent leur 20e anniversaire de mariage. Nos meilleurs vœux à toutes les personnes concernées....

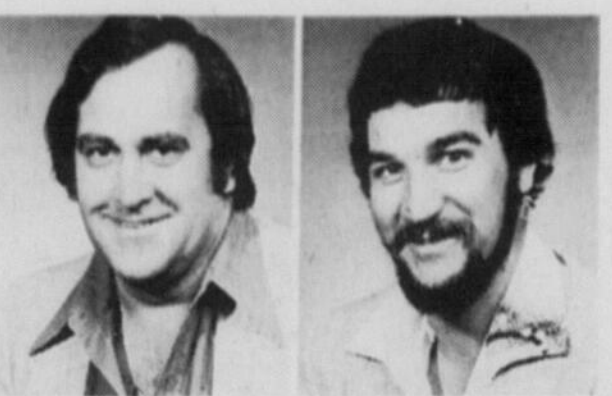
Kourier, qui assure un service rapide de livraison de colis et enveloppes, vient de prendre une entente avec la chambre de Commerce de Valleyfield pour assurer des taux préférentiels aux membres de cet organisme. Le gérant de Kingsway à Valleyfield, dont Kourier est une filiale, Michel Desrosiers, sera bientôt en mesure de dévoiler tous les détails de l'entente....



Popo, le véritable (ce n'est pas comme le Père Noël) était de passage dernièrement au Rolodrum à la grande joie des jeunes fervents du patinage à roulettes. Le fameux disco-jockey de l'émission Jeunesse Express en a profité pour faire de ses talents en présence de Edmond Tanguay, qui n'a pas besoin de placer sa boule de quilles sur roues pour effectuer des abats, et du propriétaire de l'endroit, Maurice Boyer. (Photo Jacques Smith)

Comme le plus jeune de l'équipe des vendeurs voulait qu'on parle de lui, disons que Michel Aubin se préparait à effectuer un voyage de repos à Acapulco le 4 avril prochain. Quant à Jacques Smith, rappelons-lui qu'une autre photo ne ferait pas de tort à sa physionomie. Vous n'avez qu'à regarder dans le haut de cette page pour confirmer la véracité de ce propos. Ça fait dur....

Claude Gendron, Monsieur télévision Zenith, nous annonçait que Louis Derome, ingénieur, avait accepté la vice-présidence du comité de la campagne de la Fondation du Coeur. Il saura bien seconder les efforts de Jean-Guy Gaudreau, qui assume la présidence....



L'un des endroits les plus courus en ville est certainement le Bamboo du restaurant Aux Rapides, en l'entrée du pont Mgr-Langlois. L'endroit est devenu un rendez-vous très populaire, et les propriétaires Alain Montpelt et Gilles Gagné ont décidé de faire du jeudi la soirée des dames avec le concours la dame du coeur avec une cagnote qui s'accumule de semaine en semaine si "la carte" n'est pas coupée. Du côté restaurant, il y aura des menus tout-à-fait spéciaux à l'occasion de la Saint-Valentin, où de coeur à coeur on pourra apprécier de jolies attentions "amoureuses".

Francine Major, depuis quatre ans, secrétaire-comptable chez J.S. Gosselin Ltée, laissera le souvenir de son sourire auprès de tous les employés de ce commerce, puisque c'est à compter de demain, jeudi qu'on la retrouvera au Hôpital Santé, pour y exercer les mêmes fonctions. Tout le personnel de J.S. Gosselin lui souhaite bonne chance....

La Boucherie Tinus a été mise en nomination pour les Mercuriales provinciales, au niveau de l'implication communautaire d'un commerce dans son milieu. Le gagnant se méritera une reconnaissance à la grandeur de la province. Il en est de même pour une autre firme de Valleyfield pour ses travaux dans le domaine de l'ingénierie soit Beauchamp et Lapointe.



Le benjamin des clubs de service de Valleyfield, le Kiwanis, compte déjà trente-quatre membres bien actifs. Après seulement un an d'existence, ce club s'occupe des sans-abris, des handicapés, et bientôt de la jeunesse sportive. Pour bien prouver leur force de frappe dans ce dernier domaine, le Kiwanis infligeait une véritable raclée aux représentants du Club Rotary lors d'une récente joute de hockey. Le cerbère Maurice Malouin, président du Rotary, en avait plein le dos. Pour mieux en connaître quelques-uns, présentons dans l'ordre Renaud Couture, Réjean Dupuis, Jean-Claude Lalonde, Gilles Marois, Claude Barrette, Roger Demers, François Chiasson, président Clément Couturier, Guy Dérépentigny, Alain Jambord, Edmond Aubin Serge Gariépy et Marc Blais.

Les dames auxiliaires de la Légion Canadienne organisent une parade de modes pour mardi, le 24 février. Y exposeront des collections de printemps-été [entin] les maisons suivantes: Boutique Amour, Boutique Jean-Di, Chaussures Trans-Canada. Les bijoux viendront de la Bijouterie Pierre Bédard, tandis que Capri Esthétique-Coiffure s'occupera de la beauté des mannequins....



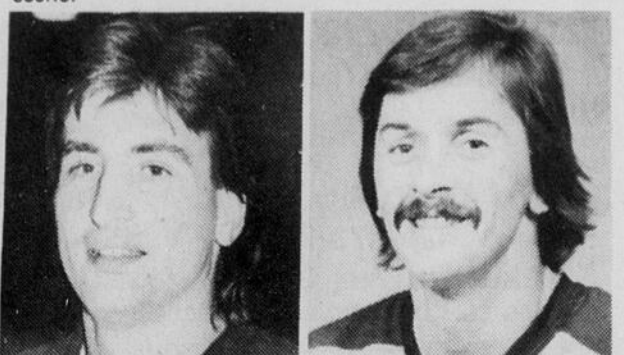
Michel et Marie Grefford, que nous reconnaissons aux extrémités de cette photo sont heureux de présenter l'exécutif du Club Social des Librairies Gérald Boyer. Il s'agit de Mlle Fernande Dumouchel, secrétaire, Martine Asselin, présidente et de Jean-Paul Viau, vice-président. (Photo Jacques Smith)

Le magasin Sears offre un tout nouveau service de techniciens professionnels pour la réparation des appareils vendus par Sears. La gérante Louise Belec nous déclarait qu'il suffisait de signaler 371-2810 pour s'assurer d'un service rapide et compétent....

Maple-Grove aura son carnaval d'hiver du 16 au 22 février. Un autre, direz-vous il n'y a rien là. Mais ce qui lui apporte une différence, c'est que la reine sera choisie parmi trois élèves de 6e année. On commence à les impliquer de bonne heure, n'est-ce pas!...



Il y a des châteaux de sable. Il y a des châteaux en Espagne. Mais quelle ne fut pas la surprise des personnes présentes à la soirée western du Carnaval de la Baie des Neiges de découvrir que le jeune Steve Legros manifestait à son âge précoce des talents à faire rougir un architecte en érigeant une fortification de verres de plastique à l'étiquette O'Keefe. Inutile de dire que l'agent Normand Bergeron et le représentant Marcellin Denis ont vite fait d'entourer leur nouvel ambassadeur en marketing pour immortaliser cette scène.



C'est malheureux pour les habitués, mais la Disco Pamelou sera fermée à compter de demain jusqu'au 18 février. C'est un carême avancé en cette période d'activités carnavalesques, mais le tout a été bien calculé pour vous permettre de réaliser que pendant cette période tout sera fait par la nouvelle organisation placée sous la direction de Pierre Viau et Normand Piché pour que vous entriez jeudi soir le 19 février dans une discothèque renouvelée qui ne veut d'aucune façon se faire dépasser.

Savez-vous ce que fait Gilles Larocque ces temps-ci? Il "couraille" les expositions de jouets pour Noël prochain. Eh oui, déjà la Maison Besner se prépare à remplir ses tablettes pour le plus grand plaisir des enfants....

Cameratéc déménagera de ses locaux de la rue Cousineau le 1er avril. Ce commerce de photographie s'en va dans l'ancien local de Sport Atou, au 25 rue St-Laurent....

Les frères Russel et Warren Haworth se dorment présentement la bédaine sur les sables chauds de la Floride. Selon l'épouse de Warren, Lise Sauvé-Haworth, des Immeubles Kaybec, son pauvre mari méritait certainement des vacances. Quant à Lise, elle continue à travailler d'arrache-pied tous les jours pour bien servir sa clientèle....

N'oubliez pas votre Valentin le 14 février!

Jean-Louis Brault



3^{ème} EXPOSITION

COMMERCIALE • INDUSTRIELLE • ARTISANALE

7-8-9-10 MAI

ARENA DU CEGEP DE VALLEYFIELD

Réservez tôt votre kiosque

POUR RENSEIGNEMENTS

Jean-Pierre Leduc
371-4744

Simon Deschambault
373-8605

CENTRE SPORTIF ST-TIMOTHÉE

SALLE COMMUNAUTAIRE

• DISCO-MOBILE •

pour les 13-18 ans

• Restaurant • Pas de boisson
TOUS LES VENDREDIS DE 20:00 à 12:00

à compter du
6 Février '81

Disco Grenier
Coût: \$2.00 ch.

Soleil-Express

TELETHON DU COEUR

Le traditionnel téléthon de la Fondation du Cœur du Centre hospitalier de Valleyfield aura lieu les 24 et 25 avril au Club de Curling de Valleyfield. L'aménagement de cet édifice se prête très bien à une telle activité et déjà les organisateurs peuvent être assurés d'un grand succès.

CLINIQUE DE DONNEURS DE SANG

Une clinique de donneurs de sang se tiendra à l'arsenal de St-Timothée le 23 février prochain. L'objectif de la clinique sera de recueillir 150 chopines de sang.

ST-VALENTIN CHEVALIERS DE COLOMB

Le conseil 1180 des Chevaliers de Colomb de Valleyfield organise une soirée de la St-Valentin qui aura lieu samedi le 14 février à la salle de Chevaliers, 70 rue Académie. Les billets sont actuellement en vente à la salle.

ORGANISER SA VIE

Les 6, 7 et 8 février à St-Anicet, il y aura une session sur la façon "d'organiser sa vie" d'après l'analyse transactionnelle. Les animateurs seront Léon Robichaud et Claude Vandellac. Tous sont les bienvenus. Pour renseignements, composez 271-2226.

CERCLE DES LOISIRS ST-EUGENE

Le Cercle des loisirs paroissial St-Eugène Inc désire informer tous ses membres que son assemblée générale annuelle aura lieu dimanche le 22 février 1981 à 10 heures au sous-sol de l'église St-Eugène 395 Dufferin à Valleyfield. Tous sont attendus.

MARRIAGE ENCOUNTER.

Il y aura une fin de semaine "Marriage Encounter" pour les couples de la région de St-Timothée les 15-16-17 mai prochain. Ce week-end sera animé par des gens de St-Timothée dont Léon Robichaud, prêtre et Shirley et Yvon Lamoureux. Pour renseignements composez 373-7115. Les places sont limitées.

AGE D'OR DE BELLERIVE

A l'occasion de la St-Valentin, le club de l'Age d'Or de Bellerive invite tous ses membres et membres amis à une soirée dansante qui aura lieu samedi le 14 février à 20 heures au Centre des loisirs de Bellerive. Un buffet sera servi. Les frais de la musique seront assurés par l'orchestre de Bertrand Lefebvre. Les organisateurs demandent de réserver les billets car ils ne seront pas disponibles à la porte. Pour informations, composez 371-1569, 373-1298 ou 373-5060.

NOUVEAU LONG GONE

Selon le journaliste Jean-Denis Girouard, Les Brown a commandé un tout nouveau Long Gone de classe Grand-Prix. Le bolide ressemblera au Danash. Il y aura de l'action sur la Baie St-François en juillet...

SOUPER CANADIEN

Urgence-Secours invite la population de Valleyfield à participer à un souper canadien et à une danse qui auront lieu vendredi le 6 mars au sous-sol de l'église Sacré-Cœur. Le coût du souper et de la soirée est de \$6,00 par personne.

BLANCHARD-DELAKE

Le maire de St-Zotique Me Claude Blanchard et le commissaire aux incendies du Québec Me Cyrille Delage, sont deux bons amis. Jeudi dernier au palais de justice de Valleyfield les deux disciples de Thémis semblaient très heureux de se rencontrer. Ils ont au moins deux choses en commun: le verbe haut et la parole facile.

diocèse de Nicolet et animateur de retraites à travers le Québec. Réservez cette date à votre agenda.

AMIS LAC DU CERC

Mercredi soir dernier à la Brasserie du Colonel de Valleyfield avait lieu le traditionnel souper-spaghetti des Amis du Lac du Cerc. Comme toujours, ce fut un succès et tout le monde s'est régalé.

PRISE DE CONSCIENCE

De nombreuses réflexions ont été passées quant au nombre de personnes présentes à la soirée de lancement de l'Année internationale des personnes handicapées, mercredi dernier.

On était loin de s'imaginer que les personnes handicapées étaient si nombreuses dans la région.

ORDRE DU CANADA

C'est le 8 avril que

chain que le maire de Valleyfield Mme Marcelle Trépanier recevra officiellement la médaille de l'Ordre du Canada. Cette remise s'effectuera dans le cadre d'une réception à la résidence

du gouverneur-général M. Ed Schreyer.

HERMINI ET NON ALBINI

Le texte concernant le canal Beauharnois publié dans notre dernière

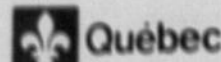
édition a semblé plaire aux lecteurs. Nous en sommes très satisfaits et en profitons pour remercier notre collaborateur, M. Emile St-Onge. Toutefois, à la demande d'une lectrice, nous ap-

portons la correction suivante: dans l'article, il était question de M. Albini Legault. Or, le prénom véritable de ce monsieur est M. Hermi Legault. Toutes nos excuses.

faut pas
se faire avoir

Nous avons une identité, des droits et même une langue bien à nous. Cependant, les choses risquent de changer avec le rapatriement unilatéral.

Ottawa doit revenir à la table pour négocier...et s'entendre avec le Québec.



Achetez Woolco... partez gagnant!

Woolco SOLDE de JEANS POUR HOMMES ET GARÇONS

Brand X
Denim et velours côtelé

Levi's

GREAT SCOTT
JEANS EXTENSIBLES

Jeans en denim et en velours côtelé
Brand X pour hommes et garçons

A. Rabais de 24% et 29%!

Jeans "Brand X" pour hommes et garçons. Jeans en denim prélavé 100% coton et pantalons en velours côtelé 84% coton 16% polyester. Les deux modèles sont dotés d'une glissière en laiton, d'une couture extérieure à piqure double et d'une

Prix courant Woolco, chac.: 19.80
PRIX SPECIAL WOOLCO, chac.:
au choix, jean en denim ou en velours côtelé pour hommes

14⁸⁸

Rabais de 12%! Veste en denim pour hommes

B. Veste "Levi's" en coton prélavé. 2 poches. Boutons pression devant et aux poignets. 34 à 46.

Prix courant Woolco, chac.: 31.80
PRIX SPECIAL WOOLCO, chac.:
27⁸⁸

11⁸⁸

Rabais 15%! Pantalon en denim extensible pour hommes

C. Style de l'Ouest, 2 poches devant et 2 derrière. 18 po au genou et à l'ourlet. 29 à 38.

Prix courant Woolco, chac.: 32.95
PRIX SPECIAL WOOLCO, chac.:
27⁸⁸

Prix en vigueur jusqu'au samedi 7 février ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.



CENTRE VALLEYFIELD 30 rue Dufferin Valleyfield





Cette année, ça m'tente

du 7 au 14 février 1981

Bienvenue à tous!



JOCELYNE GUERRIER



FRANCINE PILON



LYNE LEVAC



SUZANNE DOUCET



GABY POULIN



SUZANNE LANGLAIS

SCIERIE GIROUX LUMBER

BOIS DE TOUS GENRES

Gérald Giroux, représentant
1131, 34^e AVENUE ST-ZOTIQUE
267-9719 • 373-8927 • 763-2751

AMEUBLEMENT NORMAND LALONDE INC.

1120 Principale
ST-ZOTIQUE Tél: 267-3250

CAMPEAU MARINE ENR.

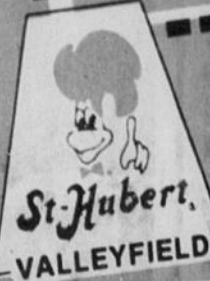
320 Principale
ST-ZOTIQUE

267-9515

Doucet & Frères

• PEINTURE • DEBOSSelage •
• MECANIQUE GENERALE •1281 A rue Principale
St-Zotique 267-9919

COURONNEMENT SAMEDI 7 FEVRIER au sous-sol de l'église ST-ZOTIQUE

Bienvenue
à toustout
a tant
de goût

8 JOURS DE FESTIVITES

SAMEDI 7 FEVRIER

20h messe d'ouverture
21h: couronnement de la reine au sous-sol de l'église
Permis S.A.Q.

DIMANCHE 8 FEVRIER

13h30 course automobile sur Glace organisée par le
Club Automobile Soulages
18h30 hockey pour les jeunes sur la patinoire.
20h00 tournoi de poche pour adultes - Hôtel de Ville
Permis S.A.Q.

LUNDI 9 FEVRIER

19h00: parties de hockey en bottes, pour adultes. Feu
de joie - Hôtel de ville - Permis S.A.Q.

MARDI LE 10 FEVRIER

19h30: discothèque pour les moins de 18 ans, Hotel
White House, aucune boisson ne sera servie dans la
discothèque lors de cette soirée.

MERCREDI LE 11 FEVRIER

19h00 ballon-balai pour adultes, Hotel de Ville, Permis
S.A.Q.

JEUDI LE 12 FEVRIER

20h00 soirée rock and roll des années 1950-60
Concours pour habillement de circonstance, sous-sol
de l'église. Permis S.A.Q.

VENREDI 13 FEVRIER

20h00 cave à vin sous-sol de l'église.

SAMEDI 14 FEVRIER

13h30 jeux pour les jeunes sur la patinoire
15h30 partie de ballon-balai Québec Air vs St-Zotique
Hôtel de Ville
18h30 Souper fêtes au lard
21h00 soirée canadienne et fermeture. Sous-sol
de l'église. Permis S.A.Q.COMITE
ORGANISATEURCoordonnateur Johanne Traversy, Vice présidente Thérèse Pilon, Prés-adjoint
Jacques Leduc, Resp du programme publicitaire: Jean-François Blanchard,
Président Jean-Marie Rochefort Resp des finances: Nelson McDougall,
Prés-adjoint Michel Théorêt, Directeur Marcel Guerrier, Bob Cousineau, Vice
présidente Johanne D. Leblanc.Tél:
267-9643

MARCEL MARINE

2190 Principale
ST-ZOTIQUE

Sylvain St-Pierre SCIES A CHAINE

158 Ave du Comté
COTEAU LANDING

267-3705

Salon de Coiffure Nicole

205 rue de l'Ecole
COTEAU LANDING
267-9601

BAR-SALON "La Nonnerie"

GUITARISTE: Ven-Sam-Dim

Bons succès au Carnaval

107, 34^e Ave. St-Zotique 267-9322

MUSIQUE CONTINUELLE DE 21h30 à 2h30

HOTEL VICTORIA

21 rue Principale
COTEAU-LANDING
267-9014

J.E. Ménard & Fils Enr. DIRECTEUR DE FUNERAILLES

Yvon Ménard, prop.

Bureau: 124 Ave du Comté
Coteau-Landing 267-3600

LAC ST-FRANCOIS AUTO ELECTRIQUE

Mécanicien: Jeff Leboeuf
Propriétaire: André Poirier530 Principale
St-Zotique

267-3320

Salon LILY COIFFURE

(Très bientôt Salon Marie-Chantal)

1154 Principale
ST-ZOTIQUETél:
267-9040PONTIAC BUICK Inc.
COTEAU-LANDING

DR. ANDRE BESNER OPTOMETRISTE

• VERRES DE CONTACT

19 Du Marché
ValleyfieldTél
373-8851

Me Claude Blanchard maire

et tous les
conseillersvous
souhaitent

Un Joyeux Carnaval

Municipalité
St-Zotique